

Université Paris 1
École nationale d'administration

Master Etudes européennes et relations internationales
Spécialité *Relations internationales et Actions à l'Étranger*
Parcours "Action internationale"

**Le G5 : une tentative de coordination des efforts nationaux au regard des
stratégies de sécurisation et de développement au Sahel**

Sous la direction de Monsieur Guillaume BLANC,
Post-doctorant au Centre de recherches historiques (CRH/EHESS)
Chercheur associé à l'Institut d'Études des Mondes Africains (IMAF - UMR
8171)

Soutenu par **Issa KONFOUROU**
CIP Promotion Palmyre (2015-2016)

R e m e r c i e m e n t s

Je tiens à remercier le Gouvernement et le peuple français pour la bourse qui m'a permis de faire mes études à l'École nationale d'administration et à l'Université Paris 1.

Je remercie chaleureusement Monsieur Guillaume BLANC, Post-doctorant au Centre de recherches historiques (CRH/EHESS), Chercheur associé à l'Institut d'Études des Mondes Africains (IMAF - UMR 8171), pour l'encadrement de qualité de ce mémoire.

Mes remerciements vont également à mon binôme, Monsieur Patrick PERET, pour sa relecture de ce travail.

J'ai une pensée particulièrement pour ma mère, feu Nana KONE, elle qui, ne sachant ni lire ni écrire, m'a toujours soutenu et encouragé dans les études.

S O M M A I R E

Remerciements	2
Liste des sigles et des abréviations	4
Introduction	6
Première partie : Le G5 Sahel, un début de solutions régionales	11
I. Les progrès de G5 Sahel depuis sa création	11
A. Le G5 Sahel, une volonté politique commune	11
B. Les progrès du G5 Sahel	14
II. Les défis du G5 Sahel	18
A. Les défis liés à la géopolitique interne des États membres du G5 Sahel	18
1. Contraintes des États à affirmer leur souveraineté sur leur territoire	18
2. Défis de la gouvernance inclusive et du développement	21
B. Défis liés à la géopolitique régionale	25
Deuxième partie : La sécurité et le développement au Sahel au regard des stratégies des partenaires extérieurs	30
I. L'action de la France au Sahel	31
A. Les progrès et les défis de l'action militaire de la France au Sahel	31
1. Les progrès	31
2. L'appui autre que militaire de la France aux pays du Sahel	35
3. Les défis de l'action militaire française au Sahel	37
B. Enjeux du Sahel pour d'autres puissances internationales	41
II. Les stratégies des partenaires pour le Sahel	43
A. Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel	44
B. Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel	47
Conclusion	55
Annexe 1 : Carte du G5 Sahel)	61
Annexe 2 : Bibliographie	62

Liste des sigles et des abréviations

CEREM	Centre d'études et de recherche de l'Ecole Militaire
RNB	Revenu national brut
PPA	Parité de pouvoir d'achat
G5 Sahel	Organisation regroupant cinq pays du Sahel : Burkina, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad
UE	Union européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMOC	Comité d'État-major opérationnel conjoint
BSS	Bande sahélo-saharienne
RFI	Radio France internationale
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
SDS	Stratégie de développement et de sécurité
SONATRACH	Société nationale (algérienne) pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures
SIPEX	SONATRACH international production and corporation (Algérie)
UA	Union africaine
MISMA	Mission internationale de soutien au Mali
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
EUTM	European Union Training Mission in Mali
EUCAP Nestor	European Union Regional Maritime Capacity Building for the Horn of Africa and the Western Indian Ocean

EUNAVFOR Atalanta	European Union Naval Force Somalia
AMISOM	African Union Mission to Somalia
EUFOR Tchad	European Union Military Operation in Chad
SINU	Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel
ONU	Organisation des Nations Unies
OCHA	Bureau de coordination des Affaires humanitaires des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
UNICEF	Programme des Nations Unies pour l'enfance
FNUAP	Programme des Nations Unies pour la population
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
UMA	Union du Maghreb Arabe
PSDC	Politique de sécurité et de défense commune (Union européenne)
FED	Fonds européen de développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
RSUE	Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest

Introduction :

Le Sahel, dans la plupart des textes arabes médiévaux, désigne l'espace situé entre le Maghreb et l'Afrique noire. Ligne de frontière entre la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne, la région est, depuis les VII^e et VIII^e siècles, un espace de commerce et d'échange (laine du nord, étoffes d'Égypte, armes, chevaux, dattes, sel, esclaves, ivoires, cola, or mais aussi expansion de l'islam).¹

Les pays du Sahel, objets de cette étude, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, présentent des caractéristiques similaires du point de vue de l'histoire, de la géographie, de la culture, de la population, de l'économie et de la gouvernance. La connaissance de ces caractéristiques communes offre une meilleure grille de lecture des enjeux de leurs défis sécuritaires et de développement.

Ainsi au plan historique, ces cinq pays, issus de grands empires, sont tous des anciennes colonies françaises, ayant accédé à la souveraineté nationale au début des années 1960. Pour autant, ils restent toujours sous forte influence de la politique française et les modes de gouvernance sont fortement inspirés du modèle français². Tous ont en partage le français comme langue officielle ou de l'administration ; même si la Mauritanie et le Tchad ont en plus l'arabe comme langue officielle.

Une autre similitude réside dans le fait que les pays du Sahel sont, certes à des degrés divers, confrontés presque sans exception à des défis qui entravent leur marche vers le développement et qui compromettent leur sécurité et leur stabilité à long terme. Pour le Professeur Gérard-François Dumont de l'université de Paris-Sorbonne, la première caractéristique sociodémographique des pays du Sahel est leur pauvreté. Pour soutenir cette affirmation, il souligne qu'« en effet, alors que la moyenne mondiale du revenu national brut (RNB) par habitant, en

¹ Cahier du CEREM n°13, la sécurité du Sahara et du Sahel, Décembre 2009, citant les chroniqueurs arabes Al-BAKRI (1054) et Es-SAADI (XVI^e siècle) p. 48 à 50.

² Jean-Pierre Bat, le syndrome Foccart, la politique française en Afrique de 1959 à nos jours, Éditions Gallimard, 2012, p.81.

parité de pouvoir d'achat (PPA), est de 10 760 dollars en 2010 selon les statistiques de la Banque mondiale, les revenus nationaux bruts (RNB) des pays sahéliens varient entre 2 410 dollars par habitant pour la Mauritanie et 720 dollars par habitant pour le Niger. Celui du Mali est ... de 1 030 dollars par habitant... ».³

De même, dans la région, la récurrence des crises alimentaires a été très élevée entre 2005 et 2012. Cette situation a accentué la vulnérabilité chronique des populations et a affecté leur capacité de résilience. La dernière crise alimentaire de 2012 a été particulièrement sévère : elle a affecté près de 18 millions de personnes et a exposé un million d'enfants à des risques élevés sur le plan nutritionnel.

Ces situations sont notamment aggravées par les défis environnementaux comme la pauvreté des sols du Sahel en carbone et en nutriments, affaiblissant ainsi la résistance des populations face aux précipitations torrentielles de la saison des pluies difficilement absorbées. S'y ajoutent l'avancée de la désertification et l'ensablement progressif de certains bassins, qui amoindrissent les ressources naturelles et qui entraînent le déplacement des habitants du nord vers le sud.

Ces conditions climatiques particulièrement rudes, qui résultent de la rareté voire l'absence de pluie, de l'avancée de la sécheresse et de la désertification, sont des phénomènes naturels à la base de tensions autour de l'accès à l'eau pour les hommes et pour le bétail, ainsi que celles autour des pâturages pour une zone essentiellement agro-pastorale.

D'autre part, la région se caractérise par une population de plus en plus jeune et un taux de croissance démographique de l'ordre de 3%. Ces dynamiques démographiques créent une pression continue sur la production alimentaire, ainsi

³ Gérard-François Dumont, Professeur à l'université de Paris-Sorbonne, trace les contours géographiques du Sahel dans l'article "Des dynamiques sociodémographiques génératrices d'instabilité" paru dans *Questions internationales* (n° 58, novembre-décembre 2012, La Documentation française).

que les ressources naturelles. Elles réduisent également les marges de réponse des États concernés à satisfaire les besoins immenses des populations en services sociaux de base (écoles, centres de santé, eau potable, électricité ...)

Les pays de la région sont, en outre, confrontés à des problèmes de gouvernance administrative et institutionnelle, se traduisant par une faible présence de l'État sur l'ensemble du territoire. Cette situation crée chez les populations déjà éprouvées, un sentiment de marginalisation voire d'abandon par les pouvoirs centraux, d'où les replis communautaires, ethniques ou religieux.

Par ailleurs, la région est très vaste. Les cinq pays totalisent une superficie de 5 097 488 km² et comptent 67 750 000 habitants, soit une densité de 13,2 habitants au km². Le Sahel comptera 100 millions d'habitants en 2020, selon les estimations du Centre d'Études et de Recherche de l'École Militaire (CEREM n°13, 2009). Le Sahel se compose de pays aux frontières poreuses et non encore totalement délimitées, donc qui échappent au contrôle effectif des États concernés.

À l'exception de la Mauritanie, les cinq États du G5 sont des pays enclavés, sans aucun débouché sur la mer. Cette situation géographique défavorable est un autre handicap majeur de leur émergence économique.

Outre ces caractéristiques communes, les États membres du G5 Sahel sont également confrontés au développement de l'insécurité, du terrorisme, de l'extrémisme violent, du trafic de drogues, d'armes, de personnes dans ce vaste espace, où les populations sont extrêmement pauvres et donc vulnérables aux théories extrémistes violentes.

Le chômage endémique, source de désespoir, est un autre facteur de la vulnérabilité des jeunes de la région au terrorisme, à l'extrémisme violent et aux trafics en tous genres. Il a également pour conséquence de jeter des milliers de jeunes par an sur le chemin des migrations irrégulières et clandestines, c'est-à-dire non autorisées par les pays d'origine, de transit et d'accueil, souvent au prix

de leur vie dans le désert ou en mer. Le drame qu'engendre souvent ce phénomène migratoire constitue un important manque à gagner pour la région, en termes de force de travail disponible.

Pour faire face à ces multiples défis transfrontaliers et communs, cinq pays de la région, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont décidé de renforcer leur coopération, à travers la mise en commun de leurs initiatives et de leurs actions dans les domaines de la sécurité et du développement.

Ainsi, après plusieurs tentatives sans succès depuis 2007, faites d'hésitation voire de méfiance entre les chefs d'État, ces cinq pays ont décidé de créer, le 16 février 2014 à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie, le G5 Sahel, doté d'une Convention signée le 19 décembre 2014. Son siège est à Nouakchott en Mauritanie.⁴

Le G5 Sahel a pour objet :

- de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ;
- d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ;
- d'allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ;
- de promouvoir un développement régional inclusif et durable.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, les États membres du G5 Sahel bénéficient principalement de l'appui, d'une part, de la France et, d'autre part, de l'Union européenne et des Nations Unies, en sachant que ces cinq pays ont été choisis pour expérimenter la mise en œuvre des stratégies de ces deux organisations internationales en raison de leur vulnérabilité aux défis sus-indiqués.

⁴ Site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org, consulté le 22 avril 2016.

Cependant, la réalisation de ces objectifs risque d'être confrontée à la géopolitique régionale et internationale. En effet, il est légitime de s'interroger sur l'avenir du G5 Sahel, sans l'Algérie⁵, puissance économique et militaire régionale, qui n'a jamais vu d'un bon œil la présence ou les interventions des puissances étrangères dans la région et qui entretient avec le Maroc des relations complexes, notamment au sujet de la question du Sahara occidental. De même, les situations politiques et sécuritaires en Libye, en Tunisie, en Egypte, au Nigéria ..., ainsi que les récents attentats terroristes en Côte d'Ivoire montrent bien que ces défis dépassent largement les frontières et les capacités des cinq pays membres du G5 Sahel. Aussi, face aux limites de l'approche essentiellement sécuritaire dans la gestion des défis au Sahel, n'est-il pas pertinent de privilégier un traitement politique et social de ces problématiques ?

En tout état de cause, la création du G5 Sahel marque une volonté de ses États membres de trouver un début de solution aux défis sécuritaires et de développement, avec l'appui de leurs partenaires extérieurs.

La première partie de ce mémoire sera consacrée à cette dimension volontariste des dirigeants des pays concernés décidés à renforcer leur coopération dans la gestion de leurs défis communs. Elle mettra notamment l'accent sur les progrès réalisés et les défis à relever par le G5 Sahel, plus particulièrement dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance à travers des réformes politiques et administratives permettant aux populations locales de participer plus activement au développement de leurs localités, la lutte contre la corruption, le respect des droits de l'homme, la fourniture des services sociaux de base aux populations.

La deuxième partie portera sur les principaux soutiens politiques, militaires et de développement des partenaires du G5 Sahel, notamment la France, les Nations Unies et l'Union européenne.

⁵Seidik Abba, journaliste et écrivain, interview dans le journal Le Monde du 24 mars 2016.

La conclusion s'attachera plus particulièrement à formuler quelques observations, suivies de recommandations.

Première partie : Le G5 Sahel, un début de solutions régionales

Créé le 16 février 2014 à Nouakchott en République islamique de Mauritanie à l'initiative des chefs d'État de la région sahélo-saharienne, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale, destiné à coordonner les politiques de développement et de sécurité de ses membres. Le G5 Sahel regroupe cinq pays de la bande sahélo-saharienne : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Le G5 Sahel s'est doté d'une Convention signée le 19 décembre 2014 et a son siège à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie.

Depuis sa création, l'organisation a réalisé des progrès certains (I), même si elle doit encore relever plusieurs défis (II).

I. Les progrès du G5 Sahel depuis sa mise en place

La création du G5 Sahel traduit d'abord la volonté commune des dirigeants des cinq pays membres de cette organisation de renforcer leur coopération et de coordonner leurs efforts pour relever les défis communs qui pèsent sur leurs territoires (A). En outre, le G5 Sahel amorce la phase de réalisation de projets spécifiques de développement, avec l'appui de ses partenaires (B).

A. Le G5 Sahel : une volonté politique commune

La création du G5 Sahel fait suite à des tentatives infructueuses de mutualisation des initiatives et des actions nationales de lutte contre les menaces transversales communes dans la région. Déjà en 2007, face à la détérioration progressive de la situation sécuritaire dans la région, le Mali avait proposé d'organiser une

conférence des chefs d'État sur cette question, mais les conditions politiques nécessaires n'étaient pas à l'époque toutes réunies, du fait que les dirigeants ne partageaient ni les mêmes perceptions des menaces, ni les mêmes intérêts. De même, certains chefs d'État entretenaient des relations empreintes de méfiance, voire de suspicion de soutien ou de complaisance vis-à-vis des facteurs de déstabilisation réciproques. S'y ajoutent des querelles de leadership et l'obstacle des dispositions constitutionnelles, qui font que par exemple depuis l'indépendance, l'Armée nationale populaire (l'ANP) de l'Algérie ne peut pas intervenir hors des frontières nationales⁶.

La crise dans les régions du Nord du Mali et les menaces croissantes d'insécurité pour les tous les pays voisins ont fini par convaincre les dirigeants de la région de renforcer leur coopération. La création du G5 Sahel est la manifestation de la volonté des chefs d'État des pays concernés de lutter ensemble contre l'insécurité et de réaliser des projets de développement.

Selon le Secrétariat permanent du G5 Sahel, « il s'agit de cinq pays ayant un destin commun et qui ont souverainement décidé de conjuguer solidairement leurs forces et dont l'appartenance à cet espace sahélien, qui s'étend certes au-delà de ces États, est incontestable. Ce sont des États homogènes sur le plan topographique, géographique, culturel, socio-économique ou même d'un point de vue géopolitique ».

Les membres du G5 Sahel se sont fixés comme objectifs de contribuer à la mise en œuvre des actions de sécurité et de développement grâce notamment :

- au renforcement de la paix et la sécurité dans l'espace du G5 Sahel ;
- au développement des infrastructures de transport, d'hydraulique, d'énergie et de télécommunications ;
- à la création des conditions d'une meilleure gouvernance dans les pays membres ;
- au renforcement des capacités de résilience des populations en garantissant durablement la sécurité alimentaire, le développement humain et le pastoralisme.

⁶SeidikAbba, journaliste écrivain, auteur de Niger. La junte militaire et ses dix affaires secrètes (2010-2011), L'Harmattan, 2013, article publié dans le journal Le Monde du 24 mars 2016.

Les organes du G 5 Sahel sont⁷ :

- la Conférence des chefs d'État ;
- le Conseil des ministres ;
- le Secrétariat permanent ;
- le Comité de défense et de sécurité ;
- les Comités nationaux de coordination des actions du G 5 Sahel.

Le Secrétariat permanent du G 5 Sahel est l'organe chargé d'exécuter les décisions du Conseil des ministres. Il est placé sous l'autorité du Conseil des ministres.

Chaque pays membre met en place un Comité national de coordination composé d'experts des secteurs d'intervention du cadre de référence. Les Comités nationaux de coordination sont les répondants du Secrétariat permanent. Ils sont placés sous la tutelle des ministres en charge du développement. Le président du Comité national de coordination est le point focal du G 5 Sahel au niveau de chaque État membre.

La particularité de cette convention est la création d'un Comité de défense et de sécurité qui est l'organe qui regroupe les Chefs d'État-major général des armées et les responsables mandatés pour les questions de sécurité par les États membres.

Cependant, parallèlement aux mécanismes du G5 Sahel, d'autres initiatives de coordination des actions de lutte contre les menaces communes continuent à fonctionner. C'est par exemple le cas du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), créé en août 2009 par l'Algérie, le Mali, la Mauritanie, le Niger (la Libye et le Tchad sont associés) pour coordonner les actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité. Le commandement militaire commun est installé à Tamanrasset (Algérie), depuis le 20 avril 2010, à la suite d'une réunion

⁷ Site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org, consulté le 14 mai 2016.

des chefs d'État-major des armées algérienne, nigérienne, malienne et mauritanienne. Sa mission est de coordonner les opérations de lutte contre les groupes terroristes présents au Sahel. En septembre 2010, l'Unité de fusion et de liaison a été mise en place par les forces armées des pays concernés pour des échanges de renseignements nécessaires à la conduite d'opérations coordonnées de lutte contre le terrorisme, le trafic d'armes et de drogue⁸.

B. Les progrès du G5 Sahel

Dès la création du G5 Sahel, les chefs d'État de l'organisation ont défini des projets communs, à réaliser dans les domaines de la sécurité et du développement⁹. Il s'agit notamment de :

- la création de l'école régionale de guerre du G5 Sahel :

Cette école, qui porte le nom de « Collège de défense du Sahel », est en cours de construction à Nouakchott en Mauritanie. Elle entrera en fonction dès 2016. Il est prévu subséquentement la mise en place d'un bataillon d'intervention rapide (BIR). La France apporte un grand appui à ce projet, qui devrait à terme devenir un collège interarmes, ouvert aux autres forces de défense et de sécurité (police, gendarmerie, douanes, gardes nationales, agents des eaux et forêts).

- la création d'une force conjointe du Sahel :

Pour empêcher les groupes terroristes d'opérer en passant d'un pays à l'autre pour mener des attaques, se ravitailler ou rejoindre des zones refuges, les pays membres du G5 Sahel travaillent ensemble, dans le cadre d'opération militaires transfrontalières considérées comme la première étape fonctionnelle de la force d'intervention anti-terroriste.

⁸ Communiqué de la réunion du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), tenue à Bamako (Mali), mai 2016, site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org.

⁹ Communiqué final du Sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel, tenu le 20 novembre 2015 à N'Djamena au Tchad

Dans ce cadre, les chefs d'État-major des pays du G5 Sahel se réunissent régulièrement pour partager leur évaluation de la situation sécuritaire dans la Bande sahélo-saharienne (BSS), renforcer leur coopération face aux menaces transfrontalières liées au terrorisme, et réduire les risques que les groupes armés terroristes font peser sur la stabilité régionale.

La France, considérée comme un partenaire stratégique ayant toujours soutenu les pays du Sahel dans leurs actions de lutte contre le terrorisme, occupe une place particulière dans ce dispositif.

Avec ce dispositif, le G5 Sahel revendique déjà une douzaine de patrouilles conjointes entre les armées nationales sur les frontières communes et se félicite par ailleurs de ses avancées dans le domaine du partage du renseignement¹⁰. La dernière l'opération « Gabi » (Force) mobilisant près de 300 militaires maliens, burkinabè et français a eu lieu à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, avec un poste de commandement tripartite à Sévaré dans la région de Mopti (Mali). Cependant, ces opérations sont programmées des mois à l'avance, et « les terroristes très bien renseignés parviennent souvent à passer entre deux ratissages. Il faut combler les trous entre les planifications », selon un spécialiste consulté par RFI¹¹.

Aussi, ces opérations prévoient également des droits de poursuite permettant aux forces conjointes ou aux forces nationales d'un pays membre donné de traquer les auteurs d'actes criminels à l'intérieur des frontières d'un autre État membre. Compte tenu de la sensibilité de cette question, les États membres traitent cette problématique au plan bilatéral.

- **projets de développement :**

Convaincus qu'il n'y a pas de stabilité durable sans amélioration des conditions de vie des populations et dans le souci de mieux associer sécurité et

¹⁰ Site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org.

¹¹ Site RFI (Radio France internationale), www.rfi.fr, consulté le 3 mars 2016.

développement, le G5 Sahel prévoit le lancement d'une compagnie aérienne, « AIR SAHEL ». Dans ce cadre, les ministres en charge de l'aviation civile ont adopté, le 22 avril 2016 à Ouagadougou au Burkina Faso, le chronogramme de déroulement des activités du Comité de pilotage, fixant la création officielle de la compagnie régionale pour le mois de février 2017. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) assure le financement de l'étude de faisabilité de cette compagnie¹².

Aussi, à moyen terme, les chefs d'État du G5 Sahel prévoient la construction d'une ligne de chemin de fer reliant la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger au Tchad¹³.

Ces projets de compagnie aérienne et de chemin de fer visent à améliorer la desserte et la fluidité des échanges économiques et des déplacements entre les pays de la région.

Dans la même veine, les chefs d'État ont approuvé le principe de la suppression des visas entre les pays membres du G5 Sahel, sous réserve de la prise de dispositions sécuritaires appropriées.

Par ailleurs, les chefs d'État ont instruit aux ministres de tutelle des pays membres du G5 Sahel de finaliser la Stratégie de développement et de sécurité (SDS) et d'actualiser le Programme d'investissements prioritaires (CIP), en vue de leur adoption au cours du premier semestre 2016. Les ministres doivent également formuler en urgence des projets structurants dans les secteurs des infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques et agricoles.

Les problématiques de la jeunesse constituent une préoccupation majeure dans la région du Sahel. En effet, la pauvreté, le chômage massif, la croissance démographique rapide, l'analphabétisme, les effets néfastes du changement

¹² Déclaration de Ouagadougou des ministres en charge de l'aviation civile du G5 Sahel, www.g5sahel.org.

¹³ Communiqué final du Sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel, tenu le 20 novembre 2015 à N'Djamena au Tchad, site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org.

climatique, le sida, l'alcoolisme, la consommation de drogue et les migrations illégales sont autant de défis auxquels sont confrontés les jeunes des pays membres du G5 Sahel. Le plus pernicieux de ces périls est incontestablement le terrorisme caractérisé par la montée de la radicalisation, dont les jeunes sont non seulement les premières victimes, mais aussi les acteurs.

Pour faire face à ces défis, les chefs d'État s'engagent à investir pleinement dans le bien-être des jeunes du Sahel¹⁴. À cet égard, ils ont instruit les ministres de tutelle de formuler et de mettre en œuvre des projets intégrés dans ce sens. En exécution de cette instruction, les ministres en charge de la jeunesse, les organisations de jeunesse de la région et les experts se sont réunis à Bamako au Mali, le 27 avril 2016, dans le cadre de la réunion sur la stratégie intégrée de la jeunesse du G5 sahel. Les partenaires techniques et financiers sont appelés à considérer les questions de jeunesse comme un axe transversal de toutes leurs actions de sécurité et de développement dans la région¹⁵.

Cependant, il y a lieu de s'interroger sur la mise en œuvre effective de ces déclarations de bonnes intentions en faveur de la jeunesse. En effet, n'est-il pas fréquent de constater que la plupart des rencontres de ce genre sur le continent africain sont sanctionnées par de brillantes déclarations, souvent destinées à une consommation interne, mais qui sont rarement suivies d'effet. Cette interrogation est d'autant plus légitime que les questions de promotion de la jeunesse restent des problématiques transversales que les États concernés et leurs partenaires peinent à intégrer dans une vision stratégique globale et durable de développement.

En dépit de ces progrès fort encourageants, le G5 sahel doit relever des défis immenses.

¹⁴ Communiqué final du Sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel, tenu le 20 novembre 2015 à N'Djamena au Tchad, www.g5sahel.org.

¹⁵ Communiqué final du Sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel, tenu le 20 novembre 2015 à N'Djamena au Tchad, www.g5sahel.org.

II. Défis du G5 Sahel

Pour surmonter les multiples problématiques sécuritaires, de cohésion (inter)nationale et de développement dans la région, les pays membres du G5 Sahel doivent d'abord s'atteler à relever les défis liés à leur géopolitique interne (A). À ces défis internes s'ajoutent les enjeux ayant trait à la géopolitique régionale et internationale (B).

A. Les défis liés à la géopolitique interne des États membres du G5 Sahel :

Le Sahel se caractérise par un certain nombre de problématiques qui expliquent sa fragilité interne. La première, d'ordre structurel, provient de la difficulté des États de la région à asseoir leur souveraineté sur l'ensemble de leur territoire. La deuxième problématique tient à un déficit de gouvernance et de développement.

1. Contraintes des États du Sahel à affirmer leur souveraineté sur leur territoire

Le faible niveau de peuplement des vastes espaces du Sahel avec des densités très faibles engendrent des difficultés géopolitiques internes. En raison de la reconnaissance internationale de leurs frontières, acquise lors des indépendances au cours des 1960, les pays du Sahel exercent théoriquement leur souveraineté sur leurs vastes territoires. Mais selon le CEREM, « ils n'ont nullement les moyens de les peupler ou d'y disposer d'un maillage territorial assez fin permettant d'y faire prévaloir la supériorité du pouvoir central »¹⁶. Le contrôle du territoire y devient donc difficile. Dans ces conditions, l'existence éventuelle d'importantes forces de police ou la prévision de budgets militaires élevés ne pallie pas les difficultés multiples. Pour le CEREM par exemple, l'approvisionnement de toutes les forces de police s'avère complexe, les lieux pouvant offrir de tels services étant dispersés et séparés par de vastes distances.

¹⁶ Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 35.

Ainsi, comme les pouvoirs centraux ne disposent pas de relais suffisamment denses sur leur territoire de souveraineté, il est presque inévitable que des groupes locaux, parfois issus de groupes ethnoculturels ayant le sentiment d'abandon, en assurent ou prennent le contrôle, quitte à entrer en rébellion contre le pouvoir central¹⁷.

Un autre paramètre important de la géopolitique interne tient à une forte diversité ethnique, religieuse et linguistique dans les pays du Sahel. Les habitants du Sahel se distinguent en plusieurs centaines de groupes ethniques, dont l'inventaire exact est difficile à établir compte tenu du fait que certains groupes doivent être subdivisés en plusieurs sous-groupes ethniques. Cette situation présente deux risques géopolitiques. D'une part, le pouvoir central peut vouloir construire par la force une identité nationale en faisant fi du principe de subsidiarité nécessaire pour assurer la cohésion nationale entre des groupes divers. Il peut alors en résulter des résistances et donc des tensions entre ce pouvoir central et certains groupes ethniques qui se considèrent maltraités. Ce défi se pose à certains pays du Sahel avec l'intention des pouvoirs centraux par exemple de sédentariser des ethnies nomades pour mieux les contrôler¹⁸.

D'autre part, dans la mesure où des populations attachent plus d'importance à leur appartenance à un groupe ethnoculturel qu'à leur nationalité juridique, leur attitude peut consister à promouvoir essentiellement, voire uniquement, leur groupe dans les luttes pour l'obtention du pouvoir national, en attachant plus d'importance aux avantages que peuvent tirer ses membres qu'au bien commun de l'ensemble de la population¹⁹.

De plus, la question ethnoculturelle comporte des effets géopolitiques en raison du caractère transfrontalier de nombreuses ethnies au Sahel. Par exemple, la question de la minorité touarègue concerne indistinctement le Mali, le Niger, l'Algérie, la Libye... Il en est de même du groupe l'ethnique zaghawae,

¹⁷Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 35.

¹⁸Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 39.

¹⁹Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 39.

transfrontalière entre le Tchad et le Soudan. Il en résulte que les territoires étrangers sont aisément utilisés comme des lieux de replis lors des conflits²⁰.

A priori, la question religieuse ne semble guère concerner le Mali, la Mauritanie et le Niger, dont la très grande majorité de la population est musulmane ; mais ce serait supposer que la population adhère à une conception unique de l'islam. Or tel n'est pas le cas et le fait que les populations n'adhèrent pas à une conception unique de l'islam constitue un facteur de division supplémentaire voire de confrontation des populations du Sahel. Par exemple, la question religieuse peut paraître absente en Mauritanie, car ce pays est officiellement une République islamique et le préambule de la Constitution commence par une profession de foi en la « toute la puissance d'Allah ». Aussi, la religion se veut un facteur d'identité d'un pays dont l'identité nationale issue de l'indépendance n'a guère de profondeur historique. Néanmoins, la religion est aussi un facteur de division, car tous les mauritaniens n'interprètent pas de la même manière la référence à l'islam, en raison de la présence de divers courants musulmans. Le même phénomène est visible au Mali (94% de musulmans, 4% de chrétiens, 2% d'animistes), au Niger (95% de musulmans) et au Tchad où la dualité crée une fracture entre le Nord majoritairement musulman et le Sud chrétien²¹.

Un autre défi géopolitique du Sahel, résultant des variétés ethniques, tient au fait que ni l'identité de l'ensemble ni l'identité de chaque État ne peut être symbolisée par une langue commune ou un alphabet commun. Certes, ces pays ont le français et l'arabe, selon le cas, comme langues officielles, mais celles-ci ne traduisent nullement une pratique linguistique nationale²². Par exemple, l'arabe est la langue officielle, mais il faut ajouter plusieurs langues nationales, comme pular, le soninké, ou le wolof. Au Mali, compte tenu de l'existence de plusieurs langues vernaculaires comme le bambara (la langue plus parlée), le sonhaï, le peul, ou le soniké, le choix d'une langue officielle s'est porté sur le français. Il en est de même au Niger, mais cette langue officielle n'est pas parlée

²⁰Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 39.

²¹ Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 40.

²² Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 41.

que par une petite minorité, sans doute un dixième de la population. La langue la plus pratiquée y est le haoussa, par environ 60% de la population, à côté d'autres langues minoritaires comme le djerma, le tamasheq, le peul ou le kanouri. Le Tchad est le pays le plus plurilingue de la région, en lien avec ses diversités ethniques. Et cette grande pluralité linguistique, en même temps qu'elle est une richesse pour le pays, rend tout de même, les communications difficiles, d'autant plus que le Tchad ne dispose pas de langue partagée.

Enfin, les dynamiques démographiques naturelles au Sahel se situant entre 2 et 3% (taux de 2008) sont nettement plus élevées que la moyenne mondiale de 1,2%²³. Pour des pays aux ressources fortement limitées et dépendant essentiellement de l'aide extérieure, cette forte croissance démographique constitue un véritable frein à l'investissement dans les services sociaux de base (construction d'écoles, de centres de santé, d'adductions d'eau potable, fourniture d'électricité, recrutement d'enseignants et de médecins en nombre suffisant ...).

La gestion future des problématiques ci-dessus évoquées est extrêmement importante pour l'équilibre géopolitique régional du Sahel.

Parallèlement à ces problématiques d'ordre socio-culturel, les pays du Sahel doivent également s'engager pour relever les défis de la gouvernance inclusive et du développement pour tous.

2. Défis de la gouvernance inclusive et du développement

Les populations de la région du Sahel aspirent légitimement à une plus grande représentativité au sein des instances de décision et de gestion de leur pays, tant au niveau local que national. La prise en compte de cette demande pressante, qui s'exprime souvent par la violence, nécessite des réformes politiques et

²³ Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 42.

institutionnelles à même de garantir une représentation équilibrée de l'ensemble des communautés nationales dans la gestion des affaires publiques.

Les États du Sahel doivent se convaincre de l'importance d'un traitement politique et social des questions sahéliennes, beaucoup plus que militaire. Sans disparaître ou sans être totalement inutiles, les interventions militaires n'ont que des portées ponctuelles, limitées et tactiques. Elles ne résolvent pas les problèmes politiques ou sociaux dans la durée. Elles présentent d'ailleurs des risques de mettre en place un cercle vicieux catastrophique²⁴. D'où les crises cycliques dans la région.

En effet, le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalité ne comportent pas uniquement des enjeux sécuritaires. Ces problématiques se présentent aussi et surtout comme des défis de société. La réponse doit donc être globale. Les dirigeants du Sahel se doivent ainsi de privilégier des stratégies permettant de réinstaurer le vivre-ensemble, c'est-à-dire de réapprendre aux communautés à se connaître les unes les autres, partager et favoriser le brassage ; de réaffirmer les valeurs partagées de la société et de construire des perspectives d'avenir pour les générations présentes et futures²⁵.

Une des solutions au terrorisme est d'offrir un contre-discours, alternatif, positif. L'enseignement d'un islam modéré, tolérant et pacifique, comme c'est le cas au Maroc, participe d'une initiative efficace de lutte contre la radicalisation. Le Mali bénéficie d'un programme de coopération avec ce pays dans le domaine de la formation des imams.

Par ailleurs, la réponse à la problématique du développement et du bien-être des populations de la région est essentielle dans la stabilisation durable du Sahel. Comme le fait remarquer Michel Galy²⁶, avec la mondialisation, les pathologies

²⁴ Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres*, Éditions la Découverte, Paris 2013, p.11.

²⁵ Sébastien Pietrasanta, Député des Hauts-de-Seine, Rapporteur du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme, juin 2015.

²⁶ Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres*, Éditions la Découverte, Paris 2013, p.11.

sociales tendent à s'externaliser. Il considère que la rudesse de la situation sociale au Sahel fait de celle-ci la cause essentielle des conflits qu'on y connaît. Laissée pour compte depuis des décennies, cette région réunit toutes les composantes de la souffrance sociale : insécurité alimentaire et sanitaire, sous-emploi, défaut d'infrastructures, croissance démographique projetant dans l'inconnu une population jeune et désœuvrée. Ainsi, frustrations et humiliations deviennent l'ordinaire des comportements sociaux que n'importe quel entrepreneur de violence n'aura aucun mal à gérer. C'est ce qui explique, selon lui, le développement des phénomènes comme les contrebandes, le narcotrafic et les criminalités de toute sorte qui deviennent ainsi des pourvoyeurs de ressources. L'islam djihadiste devient un discours de réconfort et n'importe quelle bande armée peut recruter sans mal, sachant alors vêtir, nourrir et même valoriser ceux qui sont en manque. Du coup, se constitue ainsi, sur un terreau social favorable, une véritable société guerrière, avec son économie, ses liens sociaux, ses engagements et ses identifications.

Cette analyse souligne à nouveau l'importance d'un traitement politique et social de la question sahélienne, même si cette approche est considérée comme coûteuse, dangereuse et déstabilisante, selon Michel Galy, qui en donne les axes majeurs : réformes de l'État, de l'administration locale, mise en place d'un statut propre aux populations nomades, efforts d'équipements et de redistribution, et tout simplement, invention d'une citoyenneté.

L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, signé en mai/juin 2015 à Bamako, répond de ce souci d'un traitement politique et social de la crise dans les régions du Nord du pays. Il prévoit notamment des réformes politiques et institutionnelles comme une décentralisation renforcée accordant davantage de pouvoirs aux populations locales leur permettant de participer plus activement au développement de leur localité et à la gestion du pays. Il contient également des dispositions ayant trait aux questions de sécurité

et de défense, au développement socioéconomique et culturel des régions du nord et à la réconciliation, la justice et les questions humanitaires²⁷.

De manière concrète, les États de la région et leurs partenaires doivent intensifier les actions de développement au profit des populations, notamment la construction d'infrastructures de transport terrestre et aérien pour faciliter les échanges et l'intégration nationale et régionale, des écoles, des centres de santé, des adductions d'eau potable pour les hommes et les bétails ; d'infrastructures énergétiques, de communication (téléphone, internet)...

Les pays de la région insistent en priorité sur le nécessaire désenclavement du Sahel pour connecter la région au reste du continent africain. Ils appellent à la construction de routes à travers le Sahara et le Sahel, en vue de développer la coopération économique dans la région, augmenter les échanges commerciaux entre des économies complémentaires, créer des emplois et des activités génératrices de revenus, construire un avenir commun ...

Ce développement inclusif nécessite une implication et une responsabilisation des populations concernées dans la définition des priorités, la conception et la réalisation des programmes de développement. En effet, les populations locales expriment de plus en plus leur réticence à subir les programmes adoptés dans les capitales ou imposés par les partenaires au développement. Elles veulent prendre une part active dans la conception des initiatives et dans la réalisation des actions les concernant, car elles ont une parfaite connaissance de leurs préoccupations prioritaires et veulent être maîtres de leur destin. Il est extrêmement important de prêter une oreille attentive à cette demande pressante d'inclusion des populations, gage d'appropriation nationale et locale des initiatives de développement.

Outre ces enjeux internes, les pays membres du G5 Sahel sont également sous l'influence d'enjeux liés à la géopolitique régionale et internationale.

²⁷Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, mai/juin 2015.

B. Les défis liés à la géopolitique régionale

La création d'une organisation autour de problématiques qui dépassent les frontières des cinq pays membres du G5 Sahel est en soi un défi. Les questions de terrorisme, de radicalisme, de trafic en tous genres, de migrations ... concernent et préoccupent l'ensemble des pays du Sahel et du Sahara, voire au-delà. Et l'efficacité dans la lutte contre ces phénomènes réside dans la mutualisation des efforts de l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux.

Certes, l'efficacité du G5 Sahel repose surtout sur son homogénéité et sa cohérence, mais la lutte contre ces défis communs nécessite la coopération active des autres pays concernés. Ce qui fait que des pays comme le Sénégal et l'Égypte ont demandé à adhérer à l'organisation, respectivement comme membre à part entière et observateur²⁸.

Au-delà, il convient de trouver une forme de coopération incluant l'ensemble des pays du Sahel et du Sahara (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie ...) et les pays touchés par le mouvement terroriste Boko Haram (Nigéria, Cameroun, Bénin).

De même, pour réussir, le G5 Sahel ne pourra pas faire l'économie d'une coopération avec l'Algérie. Pour le moment, ce pays, puissance économique, militaire et stratégique régionale pour sa part, observe de loin la nouvelle organisation prendre son envol, se disant que tôt ou tard son expertise sera sollicitée. L'Algérie a une bonne connaissance des mouvements djihadistes encore actifs dans la sous-région. La branche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est dirigée par l'Algérien Mokhtar Belmokhtar. Elle dispose également de canaux de communication avec le djihadiste malien Iyad Ag Ghali, chef du

²⁸SeidikAbba, journaliste écrivain, auteur de Niger. La junte militaire et ses dix affaires secrètes (2010-2011), L'Harmattan, 2013.

mouvement islamiste Ansar Dine, considéré comme l'auteur des activités terroristes au Mali, et peut-être même au Burkina Faso et sur la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali. À défaut de compter sur Alger pour neutraliser ces deux groupes, le G5 Sahel pourrait au moins obtenir qu'ils ne soient pas tolérés, voire manipulés²⁹.

Aussi, le soutien militaire ponctuel de l'Algérie aux pays de la région comme le Mali et le Niger (carburant, armes, construction de casernes, formation, renseignements ...) est déterminant dans le renforcement des capacités opérationnelles de ces pays contre les menaces communes aux frontières³⁰.

Par ailleurs, le Sahel subit les conséquences de l'un des conflits régionaux non encore résolus, celui de l'ex-Sahara espagnol qui reste un handicap majeur pour la coopération régionale. D'une part, ce conflit persistant pénalise directement la Mauritanie dans ses échanges et dans son rôle de transit de marchandises entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique septentrionale, au moins dans sa partie occidentale. D'autre part, il engendre une double insuffisance d'intégration qui affecte le Sahel. La première tient à la très faible intégration de l'Union du Maghreb arabe, qui se répercute sur les territoires septentrionaux du Sahel. La seconde vient de la quasi-absence d'une intégration transrégionale qui pourrait profiter au développement d'un vaste ensemble associant l'Union du Maghreb arabe et les pays du Sahel³¹.

De plus, le Sahel a souffert des rivalités stratégiques et politiques entre les trois puissances régionales que sont l'Algérie, la Libye et le Maroc. Depuis son indépendance, l'Algérie a des visées sur le Sahara occidental, qu'elle considère comme son arrière-cour, se heurtant durablement aux ambitions marocaines et libyennes. La tension est restée particulièrement vive entre l'Algérie et le Maroc, depuis le retrait de l'Espagne en 1975 de sa colonie du Sahara espagnol :

²⁹SeidikAbba, journaliste écrivain, auteur de Niger. La junte militaire et ses dix affaires secrètes (2010-2011), L'Harmattan, 2013.

³⁰SeidikAbba, journaliste écrivain, auteur de Niger. La junte militaire et ses dix affaires secrètes (2010-2011), L'Harmattan, 2013.

³¹Cahier du CEREM n° 13, la sécurité du Sahara et du Sahel, décembre 2009, p. 46.

l'Algérie appuie jusqu'à nos jours le Front Polisario, qui lutte contre le Maroc pour l'indépendance de la République sahraouie³².

À l'est de l'Algérie, la Libye affiche aussi des prétentions territoriales appuyées sur l'aire d'extension de la confrérie Senoussiya à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour mémoire, en 1973, elle a ainsi occupé la bande Aouzou au Nord du Tchad et à l'extrême nord du Niger. Plus au nord, la frontière algéro-libyenne n'est toujours pas délimitée officiellement, bien que les négociations aient été engagées début 2013. Les géants sahéliens ont également noué des alliances, qui opposent, d'un côté, la Libye et le Maroc, et de l'autre, l'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie. Les rivalités algériennes et libyennes se prolongent au-delà de leurs frontières, les deux pays soutenant des mouvements et des personnalités rebelles touaregs au Mali et au Niger. Un des enjeux de ces rivalités est le contrôle des différents trafics illicites dans la région : chaque appareil d'État a des connexions, voire des liens très étroits avec les différents acteurs. Les ressources en matières premières, avérées et potentielles, aiguïssent également les appétits des différents États³³.

L'Algérie, devenue l'acteur le plus puissant dans la région après la chute de Kadhafi en octobre 2011, est au centre de ces tensions, du fait notamment de l'importance de son territoire au cœur de l'espace sahélo-saharien. Ainsi, selon Michel Galy, de la corruption des fonctionnaires locaux jusqu'aux hautes sphères du pouvoir, l'appareil d'État algérien est omniprésent dans tous les trafics, qu'il s'agisse de contrebande classique (bétail, produits agricoles, alimentaires, manufacturés ...), de cigarettes ou de drogues. En outre, en échange de son soutien au Front Polisario, le pouvoir algérien a la haute main sur celui-ci, et donc étroitement lié aux trafics des indépendantistes sahraouis (détournement de l'aide alimentaire, contrebande, armes, migrants, drogues). En effet, le Front Polisario est implanté à Tindouf, ville située au carrefour de l'Algérie et du Sahara occidental, mais aussi de la Mauritanie, du Maroc et du

³²Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres*, Éditions la Découverte, Paris 2013, p.34.

³³ Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres*, Éditions la Découverte, Paris 2013 p.35.

Mali. Ce mouvement composé de Maures a pu ainsi tisser des alliances tribales avec les Maures vivant dans les quatre territoires, ainsi qu'au Niger. Cette population a le quasi-monopole des trafics dans la sous-région³⁴.

La Mauritanie est peuplée majoritairement de Maures *heratin*, anciens esclaves, et *beydan* (blancs), arabo-berbères. Le pouvoir y est détenu depuis l'indépendance exclusivement par des *beydan* et, depuis 1980, sauf en 2007 et 2008, uniquement par des membres de tribus du nord du pays ayant des relations commerciales avec celles vivant dans les pays voisins. Dans ce pays, la corruption et les complicités au plus haut sommet de l'État permettent aux trafics de se développer (voitures volées, armes, migrants, drogue)³⁵.

Premier producteur et exportateur mondial de haschich, le Maroc est de son côté principalement concerné par les drogues et les migrants. La production et le trafic de stupéfiants bénéficient là aussi de complaisances et de complicités dans les hautes sphères du pouvoir et de l'armée³⁶.

En Libye, c'est parmi les membres de la tribu de Kadhafi titulaires de hauts postes qu'il fallait chercher l'implication de l'État dans les trafics de tous types. Pour asseoir son influence dans la région, Kadhafi avait en outre inondé le Sahel d'argent, investissant dans la construction de mosquées, d'écoles ou de centres de santé, dans l'agriculture ou l'hôtellerie³⁷...

L'État du Mali a été quant à lui uniquement décrit comme gangréné par les trafics à tous les échelons. Le Niger est aussi un nœud commercial : des produits commerciaux locaux et des paysans voisins du sud transitent par le Sahara nigérien à destination de l'Algérie et de la Libye, tout comme les migrants. Au

³⁴ Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres, Éditions la Découverte, Paris 2013 p.34-35.

³⁵ Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres, Éditions la Découverte, Paris 2013 p.36.

³⁶ Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres, Éditions la Découverte, Paris 2013, p.36.

³⁷ Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres, Éditions la Découverte, Paris 2013 p.36.

retour, les commerçants et les migrants ramènent des produits manufacturés, alimentaires et agricoles. Par ailleurs, des commerçants nigériens ont importé en toute légalité des conteneurs de cigarettes via le Bénin notamment, qui étaient ensuite réexportés clandestinement avec la complicité de l'appareil de sécurité. Le Niger est également un carrefour pour le commerce de la drogue : cannabis marocain et cocaïne latino-américaine en provenance de l'Ouest y transitent, ainsi que les drogues en provenance du Nigéria, du Ghana et du Togo. Les réexpéditions se font en direction du nord (Algérie et Libye) et de l'est en direction du Proche-Orient via le Tchad. Le Burkina Faso est aussi dans la tourmente des trafics dans lesquels était impliqué l'entourage proche du Président Blaise Compaoré³⁸.

Les matières premières du Sahel et du Sahara apparaissent comme un enjeu moindre dans la géopolitique régionale, sauf pour les hydrocarbures pour lesquelles l'Algérie est encore en première ligne. C'est le seul pays dans la région à investir significativement dans ce secteur hors de ses frontières : la SIPEX, filiale internationale de SONATRACH, a des permis de prospection en Mauritanie, au Mali et au Niger, en plus des exploitations et des explorations qu'elle mène dans son propre Sahara. Au Mali, les algériens ont même réussi à imposer au pouvoir malien un nouveau découpage de la carte des blocs afin d'obtenir une zone d'exploration qui borde sa propre frontière. Comme la SONATRACH prospecte également en Mauritanie et en Algérie dans le bassin de Taoudéni qui s'étend également en Mauritanie et dans le nord-ouest du Mali, elle est certaine d'être dans les meilleures dispositions en cas de résultats positifs³⁹.

Une autre situation spécifique de géopolitique régionale qui affecte la sécurité au Sahel est la crise libyenne. Depuis l'intervention de la coalition occidentale ayant entraîné la chute de Kadhafi en 2011, la région du sahel et du Sahara connaît un trafic d'armes sans précédent, avec la multiplication de groupes

³⁸ Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres*, Éditions la Découverte, Paris 2013, p.37.

³⁹ Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombres*, Éditions la Découverte, Paris 2013 p.37.

armés. L'absence d'État libyen et la présence de groupes terroristes dans ce vaste pays constitue un facteur d'instabilité pour l'ensemble des pays de la région.

La Tunisie voisine est régulièrement affectée par des attentats terroristes.

Il en est de même des pays comme le Nigéria, le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Bénin, qui font l'objet également d'attaques terroristes et d'enlèvements massifs de jeunes filles revendiqués par l'organisation terroriste Boko Haram.

À présent, il convient d'aborder les problématiques de la sécurité et du développement au Sahel au regard des stratégies des partenaires extérieurs.

Deuxième partie : La sécurité et le développement au Sahel au regard des stratégies des partenaires extérieurs

La sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme sont les trois piliers interdépendants de la stabilité à long terme des pays du Sahel.

Dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (mars 2005), Monsieur Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies, souligne que « dans un monde de plus en plus interdépendant, les progrès sur le plan de la sécurité, celui du développement et celui des droits de l'homme ne peuvent être dissociés les uns des autres. Il ne peut y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. Et l'un et l'autre dépendent du respect des droits de l'homme et de l'État de droit »⁴⁰.

La gestion des menaces communes aux pays membres du G5 Sahel implique la prise en compte de l'interdépendance de ce triptyque, tant au plan national que dans les actions d'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux des pays de la région.

⁴⁰ Rapport A/59/2005 du 24 mars 2005, www.un.org.

À ce titre, il y a lieu de noter que le G5 Sahel bénéficie d'abord de l'appui des autres pays africains, à travers notamment l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)... Cependant, les moyens limités de ces organisations régionales affectent leur capacité d'action, même si elles demeurent des partenaires principalement intéressés par les défis des pays du G5 Sahel.

Face à ces défis multiples et complexes, les principaux soutiens du G5 Sahel viennent de la France, dont les actions politiques, sécuritaires et de développement feront l'objet de la première sous-partie de ce chapitre. Il y a également les Nations Unies et l'Union européenne qui ont adopté des stratégies spécifiques au Sahel qu'abordera la deuxième sous-partie.

I. L'action de la France au Sahel :

L'action de la France au Sahel connaît des progrès indéniables au regard de la libération des régions occupées du Nord du Mali et comporte des défis immenses (A), dans le contexte d'un jeu d'intérêts en présence d'autres puissances occidentales, asiatiques et du Golfe (B).

A. Les progrès et les défis de l'action militaire française au Sahel

L'action militaire française au Sahel comporte des succès évidents (1) et des défis immenses (2).

1. Les progrès

Pour mieux comprendre les raisons profondes de la présence militaire française en Afrique, il faut remonter à l'histoire du processus de décolonisation des pays d'Afrique francophone. Ce processus montre bien que la France a été toujours animée du souci de mener une politique d'influence et d'entretenir avec ses anciennes colonies d'Afrique des relations particulièrement étroites, fruit de

l'histoire et du sang versé ensemble, du partage d'une même culture et d'une même langue.

C'est ce qui explique les relations complexes entre acteurs français et africains du processus de décolonisation, marqué souvent par des tragédies, avant que la France ne se rende à l'évidence de cette réalité irréversible. Ainsi, face aux partisans du maintien des colonies, le général de Gaulle a déclaré qu'« il est tout à fait normal que l'on ressente la nostalgie de ce qu'était l'Empire, comme on peut regretter la douceur des lampes à huile, la splendeur de la marine à voile, le charme du temps des équipages. Mais quoi ? Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités ».⁴¹

Ce faisant, la France a toujours eu à cœur de maintenir une politique d'influence dans les pays d'Afrique devant accéder à l'indépendance. Pour y arriver, plusieurs scénarii avaient été envisagés, allant de la « communauté » à l'indépendance, en passant par la « communauté rénovée » et la fédération.⁴² Le général de Gaulle, appelé l'homme de Brazzaville, a imaginé alors une certaine idée de la décolonisation, fondée sur l'idée d'un pré-carré. Cette expression, puisée dans les stratégies sécuritaires de Louis XIV, apparaît pour la première fois sous la plume de Vauban dans un courrier adressé au Ministre Louvois, le 3 janvier 1673. L'objectif est d'harmoniser, de régulariser et de fortifier les frontières du royaume pour mieux résister aux agressions extérieures. Près de trois siècles plus tard, l'application de cette stratégie s'inscrit comme la clé de voute de la décolonisation de l'Afrique sub-saharienne⁴³.

Dans l'esprit de la France sous le général de Gaulle, la voie à tracer pour l'avenir est claire : il faut maintenir l'influence de la France sur ses anciennes colonies dans le cadre de la décolonisation, car l'Afrique constitue une pièce essentielle du rayonnement géopolitique de la France. Après avoir défini ce cadre

⁴¹ Jean-Marc Simon, *Secrets d'Afrique*, mars 2016 p.

⁴² Jean-Pierre Bat, *le syndrome Foccart, la politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Éditions Gallimard, 2012, p. 83 à 150.

⁴³ Jean-Pierre Bat, *le syndrome Foccart, la politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Éditions Gallimard, 2012, p. 81.

stratégique de la décolonisation, le général de Gaulle charge Jacques Foccart d'en réaliser l'application tactique. Ce « Monsieur Afrique » se révélera à la hauteur de la vision et de la mission du fondateur de la V^e République.⁴⁴

En application de cette politique d'influence, fondée sur une histoire et une culture communes, les intérêts économiques et les attentes immenses des africains, la France a dû répondre présente en Afrique chaque fois que les circonstances l'ont exigé et que les droits et la sécurité des populations africaines sont menacés. Les interventions militaires de la France au Tchad, en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, au Rwanda ... se situent dans ce cadre.

En janvier 2013, le Mali bénéficie également d'une intervention militaire française, avec l'appui des forces africaines de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA, comprenant 2 000 hommes engagés par le Sénégal, le Burkina, le Togo et le Nigéria), le Tchad avec 1 800 éléments et le Niger avec 400 hommes. En effet, les régions du Nord du Mali (Gao, Tombouctou et Kidal) sont occupées d'avril 2012 à janvier 2013 par une coalition de groupes terroristes et de groupes armés locaux aux revendications diverses. Ces groupes extrémistes s'attaquent, le 7, 8 et 9 janvier 2013, à une position avancée des forces armées et de sécurité du Mali à Konna, village situé à une soixantaine de kilomètres de Mopti (centre du Mali), avec un agenda clair d'envahir le sud du pays, y compris la capitale Bamako.

À l'appel du 10 janvier 2013 du Président de la Transition malienne, Dioncounda TRAORÉ, le Président François HOLLANDE décide de lancer, le 11 janvier 2013, l'opération Serval, qui a bénéficié également de l'appui des alliés américains et européens, notamment en avions de ravitaillement et de transport, en renseignements... Ainsi, quelques cinq milles hommes sont mobilisés pour aider le Mali à se libérer de cette occupation, marquée par des violations des droits élémentaires de la personne humaine (châtiments corporels, humiliation, viols, interdiction pour les jeunes de jouer au ballon, exécution sommaire et

⁴⁴ Jean-Pierre Bat, le syndrome Foccart, la politique française en Afrique de 1959 à nos jours, Éditions Gallimard, 2012, p. 81.

extrajudiciaire, destruction de monuments historiques ...). L'opération *Serval* a ainsi permis non seulement de mettre un coup d'arrêt à la progression des groupes ennemis vers le sud du Mali mais aussi de libérer les trois régions occupées entre janvier – février 2013⁴⁵. Elle a également permis de créer les conditions de la tenue courant 2013 d'élections ayant doté le pays d'institutions légitimes (Président de la République, Assemblée nationale).

Pour le maliens, l'opération *Serval* est le symbole de la liberté et de la fin de l'oppression par la terreur⁴⁶. Le Président du Niger décrit *Serval* comme la plus populaire des interventions militaires françaises sur le continent africain⁴⁷. Lors de sa visite au Mali, le 2 février 2013, le Président HOLLANDE s'est montré très sensible à la ferveur et à la reconnaissance du peuple malien à l'égard de la France. Il a déclaré que la France paye également une dette vis-à-vis de l'Afrique, rappelant que « Nous nous battons en fraternité, Maliens, Français, Africains parce que moi je n'oublie pas que lorsque la France a été elle-même attaquée, lorsqu'elle cherchait des soutiens, des alliés, lorsqu'elle était menacée pour son unité territoriale, qui est venu alors ? C'est l'Afrique, c'est le Mali. Merci, merci au Mali. Nous payons aujourd'hui notre dette à votre égard »⁴⁸.

Le 1^{er} août 2014, l'opération *Serval* a pris fin. Elle est remplacée par l'opération *Barkhane*, dont la notion de partenariat constitue le fondement. Elle vise en priorité à favoriser l'appropriation, par les partenaires du G5 Sahel, de la lutte contre les groupes armés terroristes (GAT) sur l'ensemble de la bande sahélo-saharienne.

Cette dimension partenariale structure également les relations entretenues par *Barkhane* avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali, la MINUSMA, l'EUTM Mali et les forces armées maliennes.⁴⁹

⁴⁵ Général Bernard Barrera, Chef des forces terrestres de l'Opération *Serval*, Notes de guerre, Mali 2013, Éditions du Seuil, mai 2015, p.

⁴⁶ Général Bernard Barrera, Chef des forces terrestres de l'Opération *Serval*, Notes de guerre, Mali 2013, Éditions du Seuil, mai 2015, p.

⁴⁷ Professor Tony Chaffer, French Studies, Nottingham University, London University, Université de Nantes, West African Peace and Security network, www.westafricasecuritynetwork.org.

⁴⁸ Extrait du discours prononcé par le Président François Hollande, le 2 février 2013 à Bamako.

⁴⁹ Site du Ministère français de la défense, www.defense.gouv.fr, consulté le 6 mai 2016.

Les missions de la force Barkhane sont les suivantes :

- appuyer les forces armées des pays partenaires de la Bande sahélo-saharienne (BSS) dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terroristes ;
- contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

Le dispositif de l'opération Barkhane regroupe 3000 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 200 véhicules de logistique, 200 blindés, 6 avions de chasse, 3 drones et une dizaine d'avions de transport. Ces 3000 militaires sont répartis sur deux points d'appui permanents à Gao (Mali) et à N'Djamena (Tchad)⁵⁰.

Selon le Ministre français de la défense, Jean-Yves Le Drian⁵¹, l'opération *Barkhane* agit au quotidien sur les flux d'armes et de logistiques en provenance de la Libye et participent à la neutralisation des groupes terroristes. Parallèlement, les forces agissent dans la durée en soutenant le renforcement des capacités des États de la région du Sahel pour sécuriser leur territoire, en y effectuant des actions des actions de contrôle de zone, accompagnées d'actions civilo-militaires.

Comme l'on peut le constater, l'action militaire de la France a permis une relative stabilité au Mali. Elle constitue également un cadre partenarial efficace d'appui et de coordination avec les forces armées des pays partenaires de la Bande sahélo-saharienne (BSS) dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terroristes, contribuant ainsi à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

Enfin, l'engagement de la France est également financier, à travers la facilité de paix de l'Union européenne, dont elle est le deuxième contributeur, qui, elle-même, contribue à hauteur de l'AMISOM. La France est, en outre, à l'initiative des différentes missions EUCAP Nestor, EUNAVFOR Atalanta, et EUTM Somalia. Cette mobilisation de la France participe de la politique d'influence de

⁵⁰ Site du Ministère français de la défense, www.defense.gouv.fr, consulté le 6 mai 2016.

⁵¹ Interview du Ministre français de la défense, Jean-Yves Le Drian dans la Revue « Diplomatie, Affaires stratégiques et relations internationales », Hors-Série 16, novembre-décembre 2015, p. 6 - 7.

ce pays dans ces régions et dans ces pays, avec pour impact immédiat par exemple au Mali un poids déterminant de la France dans le processus de la gestion de la crise malienne et sa forte influence dans le jeu politique national.

2. L'appui autre que militaire de la France aux pays du Sahel :

En plus de son action militaire, la France mobilise sa diplomatie et ses entreprises en faveur de la sécurité et du développement au Sahel.

Sachant qu'elle ne peut tout faire toute seule, la France plaide la cause des pays sahéliens auprès des Nations Unies, de l'Union européenne, des institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international ...).

Ainsi, la France prépare et mène généralement les négociations sur les décisions du Conseil de sécurité concernant les pays d'Afrique francophone. Les cas récents sont la Côte d'Ivoire, le Mali et la République centrafricaine ... où les résolutions du Conseil de sécurité sont initiées par la France.

L'enjeu est d'ordre géopolitique : il s'agit pour la France de conserver une aire d'influence en Afrique, quitte à mettre sous tutelle les Etats ou à cautionner des pouvoirs sans légitimité.⁵²

Par ailleurs, à une époque d'austérité budgétaire et de restrictions drastiques du budget des armées, la France a opté pour un changement de stratégie : retrait français, multilatéralisation par l'intervention d'une force des Nations Unies d'environ 12 000 hommes au Mali, qui, outre les contingents ouest-africains et tchadiens déjà engagés, recrute 6 000 hommes supplémentaires dans les pays du sud. Ce schéma, qui ne laisse qu'un contingent de 1 000 militaires français sous

⁵² Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombre, Éditions la Découverte, Paris, 2013, p. 88 à 89.

commandement autonome de Paris, permet ainsi un financement onusien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali⁵³.

La même approche a été retenue pour le déploiement des forces françaises, africaines, puis celles des Nations Unies en République centrafricaine.

Parallèlement à ces actions diplomatiques auprès des Nations Unies, la France contribue à la mobilisation des autres partenaires comme l'Union européenne, les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement (BAD) ... autour des priorités du Sahel, comme la sécurité, la réalisation de routes, d'écoles, de forages, de maternités au profit des populations de la région, ainsi que des activités génératrices de revenu pour les jeunes sahéliens.⁵⁴

Le G5 Sahel entretient, en outre, une coopération bilatérale de plus en plus dynamique avec les Etats-Unis d'Amérique, l'Espagne, la Chine, le Japon ... en vue de la stabilité et du développement des pays du Sahel⁵⁵.

Cependant, l'approche tout sécuritaire dans la lutte contre le phénomène du terrorisme comporte toujours des limites.

3. Les défis de l'action militaire française au Sahel

Dans son Livre blanc 2013 sur la Défense, le Ministère français de la Défense souligne l'importance stratégique de l'Afrique. Elle relève les menaces sécuritaires croissantes et complexes dans les régions du Sahel et du Sahara et met en avant trois principes fondamentaux : le multilatéralisme, l'africanisation et le maintien d'une capacité de la France à intervenir seule.

⁵³ Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombre*, Éditions la Découverte, Paris, 2013, p. 89.

⁵⁴ Site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org, consulté le 7 mai 2016.

⁵⁵ Site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org, consulté le 7 mai 2016.

Le multilatéralisme semble difficile à réaliser, compte tenu des réticences des Etats-Unis d'Amérique et des Etats membres de l'Union européenne à s'engager dans des opérations militaires et du fait que les Nations Unies, n'ayant pas un mandat de faire la guerre, assurent juste le maintien de la paix. Il en est de même de l'africanisation, car les forces africaines manquent de capacités (équipements, logistique, renseignement, interopérabilité), sans occulter les difficultés pour les gouvernements africains à parvenir à un accord pour une intervention militaire⁵⁶.

De la sorte, en cas de nouvelles menaces, la France serait encore sollicitée pour une intervention militaire, comme ce fut le cas au Mali et en République centrafricaine.

Du coup, la France reste le seul pays qui a eu la volonté politique et la capacité militaire d'intervenir dans la région du Sahel.

Ainsi, se pose alors la problématique de concilier la légitimité des présences militaires françaises en Afrique avec le souci pour la France de ne pas être perçue comme le gendarme du continent.

Pour rappel, à la suite du génocide rwandais où la France a été accusée de complicité avec le régime du Président Habyarimana, la France a eu besoin d'une nouvelle légitimité de sa présence militaire en Afrique. Pour ce faire, elle s'est tournée initialement vers l'Union européenne et vers un partenariat avec le Royaume Uni (annoncé lors du Sommet franco-britannique de 1998 de Saint-Malo) sur les questions africaines, en vue du partage des coûts et des risques politiques de sa présence militaire en Afrique.⁵⁷

⁵⁶ Professor Tony Chafer, French Studies, Nottingham University, London University, Université de Nantes, West African Peace and Security network, " the French military in Africa: successes, challenges ahead? " www.westafricasecuritynetwork.org.

⁵⁷ Professor Tony Chafer, French Studies, Nottingham University, London University, Université de Nantes, West African Peace and Security network, www.westafricasecuritynetwork.org. "The French military in Africa: successes, challenges ahead?" www.westafricasecuritynetwork.org.

Cependant, relève le professeur Tony Chafer, depuis l'opération européenne *EUFOR Tchad/RCA 2008 – 2009*, inspirée par la France, les États membres de l'Union européenne, comme l'Allemagne, ont marqué une certaine méfiance concernant l'activisme français sur le continent africain, en suspectant la France d'utiliser les ressources et la couverture politique européenne pour poursuivre son agenda en Afrique.

Les États-Unis d'Amérique, sous le Président Barak Obama, particulièrement depuis l'intervention militaire occidentale de 2011 en Libye, qui a conduit à la chute du Colonel Mouamar Kadhafi, sont de plus en plus réticents à entreprendre de nouvelles opérations militaires dans le monde. Toutefois, les États-Unis partagent le bien-fondé des interventions militaires françaises contre les menaces terroristes au Sahel. Ils ont d'ailleurs une coopération avec la France dans la région, notamment dans les domaines de la logistique, du renseignement et du contrôle (drones).

Pour les opposants à l'intervention militaire française au Mali, la France court le risque de tomber dans « le piège de la lutte antiterroriste en Afrique de l'Ouest ». Dans un article éponyme, Jean-François Bayart en 2010 décrit avec prescience les dilemmes actuels : « On voit mal comment une intervention militaire étrangère obtiendrait de meilleurs résultats qu'un État, colonial ou national, fort de son appareil politique qui, certes, a toujours souffert d'une grande pénurie de moyens, voire de légitimité, mais dont le principe d'action est plus efficace que celui de la seule répression. Or, la première conséquence de l'ingérence occidentale sera d'évider ces États sahéliens, sur la « faiblesse » desquels l'on verse des larmes de crocodile, en obérant leur souveraineté, leur représentativité et leur crédibilité vis-à-vis de leurs citoyens. En outre, Français et Américains vont droit à l'échec sur le terrain. »⁵⁸. Selon lui, la solution aux défis du Sahel passe par un règlement politique et pacifique. Pour Pierre-Alain Clément⁵⁹, les processus de démocratisation dans les pays soumis à des environnements

⁵⁸ Pierre-Alain Clément, Coordonnateur, Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, UQAM, en études stratégiques et diplomatiques www.dandurand.uqam.ca.

⁵⁹ Pierre-Alain Clément, Coordonnateur, Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, UQAM, en études stratégiques et diplomatiques www.dandurand.uqam.ca.

difficiles sont porteurs d'instabilités et d'excès, notamment car la montée en puissance de l'individu face à l'État représente d'abord un affaiblissement.

Dans son livre « Arrogant comme un français en Afrique », le journaliste écrivain Antoine Glaser s'inquiète de l'issue la diplomatie militaire de la France en Afrique fin 2015. «L'armée française est seule sur tous les fronts. Elle s'est repliée sur son pré carré d'Afrique de l'Ouest, jusqu'au Tchad et en Afrique centrale.» Antoine Glaser cite Gildas Le Lidec, ancien diplomate qui, dans son livre « De Phnom Penh à Abidjan », souligne : «Je ne veux pas faire ici le procès de la Françafrique, dont je pensais vivre les derniers soubresauts, mais m'inquiéter seulement du mode opératoire et du plan de communication dont nous entourons nos interventions trop rapidement qualifiées de victoires [...] alors que l'histoire nous a enseigné si souvent que l'enlisement guettait toute offensive.»⁶⁰

Par la suite, Antoine Glaser s'interroge sur l'efficacité de la présence militaire française au Sahel en ces termes : aujourd'hui, « n'est-il pas présomptueux de vouloir contrôler 5 millions de kilomètres carrés avec 3 000 hommes de l'opération Barkhane, alors que 150 000 soldats américains en Afghanistan n'ont pas réussi à venir à bout de leurs ennemis disposés sur seulement 600 000 km² ? ».

Aussi, les interventions militaires ont pour résultat une militarisation croissante du Sahel, transformé ainsi en un espace géographique où les dynamiques politiques, économiques et sociales dans la région ont été radicalement perturbées. Les mouvements islamistes sont présentés comme affiliés à Al-Qaeda ou à l'État islamique, minimisant ainsi la portée locale de ces mouvements et la façon dont ils se sont approprié les revendications restées sans suite satisfaisante des populations locales.⁶¹ Or, le Sahel compte des

⁶⁰ Antoine Glaser, *Arrogant comme un français en Afrique*, Fayard 2016, p. 190.

⁶¹ Professor Tony Chafer, French Studies, Nottingham University, London University, Université de Nantes, West African Peace and Security network, “ the French military in Africa: successes, challenges ahead? ” www.westafricasecuritynetwork.org.

mouvements islamistes locaux propres comme Ansar-Eddine au Mali et Boko Haram au Nigéria, au Cameroun, au Niger et au Tchad...

À ce stade, il est cependant prématuré de tirer ou de prédire les conséquences de long terme d'une militarisation du Sahel.

De plus, la France est accusée de soutenir des régimes autoritaires à travers la région. Le cas du pouvoir tchadien est régulièrement cité en exemple. Cette perception peut entacher l'image de l'action humanitaire de la France et, à la longue, porter préjudice à la présence et aux opérations militaires françaises au Sahel. Ce risque est d'autant plus plausible que la France n'est pas à l'abri de manœuvres d'instrumentalisation ou de manipulation des pouvoirs, des groupes et autres acteurs politiques et sociaux concernés. C'est qui explique les accusations de soutien ou parti-pris dont elle est régulièrement l'objet par les parties opposées dans la gestion des crises dans la région.

De toute évidence, l'action militaire, même de long terme, ne pourra certainement pas régler les causes profondes de l'instabilité au Sahel. Compte tenu des enjeux géopolitiques de la région, les pays concernés, la France et l'ensemble des partenaires de la région doivent se convaincre de la nécessité de mettre en œuvre des programmes de développement permettant d'améliorer les conditions de vie des populations.

Cependant, les enjeux de la situation au Sahel dépassent les seuls intérêts français dans la région. Les pays du Sahel font également l'objet d'un jeu d'autres puissances occidentales, asiatiques et du Golfe.

B. Enjeux du Sahel pour d'autres puissances étrangères

Le jeu complexe des acteurs locaux et régionaux au Sahel a des liens étroits avec celui des puissances occidentales (principalement les États-Unis et la France), asiatiques (la Chine) et du Golfe (Arabie saoudite, Qatar).

Certes, après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis observent une position avant-gardiste de la lutte contre le terrorisme international. Dès 2002, l'Administration du Président Georges W. Bush accompagne sa thèse sécuritaire d'un intérêt accru pour le pétrole africain. En effet, pour diversifier leur approvisionnement en hydrocarbures, les États-Unis misent principalement sur les ressources du Golfe de Guinée, qu'il faut sécuriser en se déployant dans et autour de cette région, notamment au Sahel et au Sahara, qui recèlent en outre d'importantes réserves. Ainsi, est déployée en septembre 2002 « l'Initiative Pan-Sahel », comprenant 1 000 hommes des forces spéciales, afin d'assurer une coopération antiterroriste entre la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad, de former leurs armées et de leur vendre du matériel militaire⁶². Cette initiative est étendue, en juin 2005, à l'Algérie, au Maroc, au Sénégal, à la Tunisie et au Nigéria, sous l'appellation de la « Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative (TSCTI), dotée d'un budget annuel de 100 millions de dollars sur une période de cinq ans.

De plus, les États-Unis vont installer dans la région de petites bases permanentes susceptibles d'accueillir des forces d'intervention (les Lily pads – les nénuphars), leur permettant de se projeter à tout moment sur tout théâtre d'opération. Le Niger, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Maroc et l'Algérie en accueillent. Ces deux derniers pays sont les premiers bénéficiaires des financements américains et les principaux hôtes des forces américaines. Le Maroc, allié traditionnel des États-Unis, continue d'abriter des bases des forces américaines, alors que l'Algérie reste le partenaire le plus stratégique dans la lutte contre le terrorisme⁶³.

Avec cette présence, les États-Unis renforcent leur présence dans une aire d'influence de la France. Or, depuis l'indépendance, la France assure la tutelle politique, économique et militaire de ses anciennes colonies d'Afrique subsaharienne, tandis qu'elle entretient avec celles du Maghreb – et en premier lieu

⁶² Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombre*, Éditions la Découverte, Paris, 2013, p. 55.

⁶³ Michel Galy, *la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombre*, Éditions la Découverte, Paris, 2013, p. 55.

l'Algérie – des relations marquées de tensions récurrentes sur fond d'intérêts économiques partagés.

Dans la région sahélienne, en plus des intérêts économiques, les enjeux stratégiques semblent prédominants pour la France. Ainsi, AREVA, entreprise publique française, exploite les mines d'uranium au Niger, une ressource stratégique qui permet d'assurer l'indépendance énergétique de la France. Proches du Mali, ces mines sont sécurisées par les forces spéciales françaises depuis janvier 2013⁶⁴.

Aussi, la France compte des milliers de ressortissants dans la région, et dont certains ont fait l'objet d'enlèvement par des groupes divers. Ce qui explique l'installation de matériels et de formateurs des forces spéciales françaises au Niger et au Burkina Faso.

Quant à certains pays du Golfe, alliés des États-Unis d'Amérique, ils sont également présents dans la région sahélo-saharienne. Au nombre de ceux-ci figure le Qatar, dont des intérêts privés ont financé des groupes armés islamistes et l'émir laisse faire pour des raisons de politique intérieure. De même, l'Arabie saoudite laisse ses mouvements salafistes s'activer à l'étranger pour ne pas les avoir sur son sol, tout en poursuivant la promotion du prosélytisme wahhabite dans la région du Sahel⁶⁵.

Enfin, les pays émergents comme la Chine et l'Inde se tiennent en marge de ces rivalités géopolitiques, même si leurs intérêts économiques sont de plus en plus croissants dans la région, notamment en matières premières (fer, uranium ...).⁶⁶ Ainsi, la résolution des défis sécuritaires et de développement du Sahel nécessite une approche globale des problématiques du Sahel tant dans leurs dimensions nationales que régionales, ainsi que du point de vue des intérêts souvent

⁶⁴ Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombre, Éditions la Découverte, Paris, 2013, p. 56.

⁶⁵ Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombre, Éditions la Découverte, Paris, 2013, p. 56-57.

⁶⁶ Michel Galy, la guerre au Mali, comprendre la crise au Sahel et au Sahara, enjeux et zones d'ombre, Éditions la Découverte, Paris, 2013, p. 57.

contradictoires des puissances internationales dans la région. C'est dans cette perspective que les partenaires, notamment les Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine et la CEDEAO, se sont dotées de stratégies spécifiques pour le Sahel.

II. Les stratégies des partenaires pour le Sahel :

En raison du fait que les stratégies de l'Union africaine et de la CEDEAO sont presque identiques à l'approche des pays de la région du Sahel, déjà évoquée plus haut, cette partie portera essentiellement sur la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (A) et celle de l'Union européenne (B).

A. Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel

Préoccupées par la situation difficile que vivent les populations du Sahel, en particulier les plus pauvres d'entre elles et par les défis de la sécurité régionale et mondiale, les Nations Unies ont adopté en juin 2013 une stratégie intégrée pour le Sahel (SINU). Le principal objectif de cette stratégie est de définir un ensemble d'axes communs à l'ensemble du système onusien et de proposer une cohérence régionale des engagements pour le Sahel, en favorisant la mise en œuvre d'une approche multisectorielle dans la région.⁶⁷ D'où l'appellation de stratégie intégrée.

Les trois objectifs stratégiques de cette stratégie sont :

- la promotion d'une gouvernance efficace et inclusive dans l'ensemble de la région ;
- la mise en place de mécanismes nationaux et régionaux de sécurité à même de faire face aux menaces transfrontières;
- l'intégration des plans et interventions humanitaires et de développement en vue d'assurer la résilience sur le long terme.

⁶⁷ Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, publiée sous la cote S/2013/354, www.un.org.

Ces trois objectifs stratégiques ont été déclinés en dix-huit objectifs spécifiques et un ensemble de mesures prioritaires.

Ainsi, l'**objectif stratégique 1** porte sur le renforcement de la gouvernance efficace et sans exclusive dans l'ensemble de la région. Par cet objectif stratégique, les Nations Unies prônent une gouvernance efficace, qui repose sur la légitimité de l'État fondée sur l'inclusion politique et l'état de droit ainsi que sur la capacité et la responsabilité de l'État d'assurer des services de base. Il s'agit concrètement, entre autres, de :

- renforcer les institutions pour encourager les pratiques démocratiques, notamment le dialogue politique, la tenue d'élections libres, régulières et transparentes et la large participation des collectivités
- appuyer la gouvernance locale et l'élargissement des services publics dans l'ensemble des territoires nationaux
- renforcer les capacités de l'État afin d'assurer un accès plus équitable aux ressources et aux services socioéconomiques ;
- aider les pays du Sahel à renforcer les mécanismes régionaux de gouvernance économique ;
- renforcer les mécanismes nationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme afin de lutter contre l'impunité et d'aider les pays du Sahel à renforcer les systèmes nationaux de justice indépendante pour combattre efficacement la corruption ;
- promouvoir la gouvernance viable du secteur de la sécurité dans les pays du Sahel grâce à la promotion et au soutien d'institutions de sécurité et de justice réglementées, professionnelles et responsables.

Aussi, les mécanismes nationaux et régionaux de sécurité à faire face aux menaces transfrontières ont d'être renforcés. C'est pourquoi, l'**objectif stratégique 2** vise à encourager la confiance entre les pays dont la coopération est essentielle dans la lutte contre les menaces transfrontières. Ainsi, les organismes des Nations Unies sont appelés, à travers cet objectif, à aligner leurs

diverses initiatives face à la crise actuelle du Sahel, en particulier l'appui coordonné aux mécanismes de sécurité nationaux, sous-régionaux et régionaux, dans le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Les principaux objectifs et les mesures à prendre consistent à :

- permettre à l'Organisation des Nations Unies de renforcer son analyse de la sécurité régionale et de mieux suivre les menaces transfrontières dans le Sahel ;
- renforcer les capacités nationales, notamment grâce à l'amélioration de la coordination entre les institutions nationales compétentes, afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme ;
- renforcer les capacités régionales de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ;

L'objectif stratégique 3 vise l'intégration des plans et des interventions humanitaires et de développement, afin d'assurer la résilience à long terme.

Les méthodes multisectorielles renforcent la résilience des peuples sahéliens en assurant une passerelle entre les programmes humanitaires et les programmes de développement pour faire face aux causes sous-jacentes et aux conséquences ultérieures de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et autres vulnérabilités, ainsi que pour promouvoir le développement à long terme. La planification et l'exécution cohérentes, convergentes et harmonisées d'activités humanitaires et de développement contribueront à fournir aux communautés les plus vulnérables une série de mesures favorisant la résilience. La sécurité alimentaire et nutritionnelle restera au centre de la stratégie. Il s'agit spécifiquement :

- d'appuyer les parties prenantes locales, nationales et régionales afin de mieux identifier et suivre les ménages vulnérables avec leur participation ;
- d'assurer la collecte efficace de données désagrégées et la gestion de l'information aux niveaux national et régional afin de mieux identifier et suivre les populations vulnérables (Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), Programme alimentaire mondial (PAM), UNICEF, FNUAP) ;

- d'aider les gouvernements et autres parties prenantes à assurer la prestation équitable et efficace des services sociaux de base et promouvoir des systèmes de protection sociale efficaces

Ces efforts seront entrepris en étroite collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Sahel qui poursuivra les actions de plaidoyer et de mobilisation de ressources. La stratégie intégrée des Nations Unies bénéficie de l'approbation des partenaires comme l'Union européenne, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international. La gestion des fonds revient à la Banque africaine de développement (BAD). Une plateforme de coordination est établie par la réunion ministérielle du 5 novembre 2013 à Bamako (Mali). Elle est composée des gouvernements des pays de la région sahélo-saharienne, des organisations sous-régionales, régionales et internationales ainsi que des institutions financières. La plateforme est assistée d'un Secrétariat technique coprésidé par les Nations Unies et l'Union africaine. Les autres membres sont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union du Maghreb arabe, la CEDEAO, la CEEAC, la CEN-SAD.

À l'analyse, ces objectifs de la Stratégie intégrée des Nations Unies sont pertinents et adaptés à la situation des pays du Sahel. Cependant, force est de constater que leur réalisation sur le terrain est confrontée d'abord au défi de la cohérence et de la coordination des actions de développement et de sécurité dans le Sahel pour la consolidation de la paix, la stabilité des institutions et le renforcement des capacités de résilience des communautés. En effet, les Nations Unies disposent de plusieurs agences spécialisées dans la région mais elles peinent à assurer la cohérence et la coordination de leurs actions. De plus, il y a une duplication dans l'utilisation des ressources humaines et financières de l'Organisation. Par exemple, il est très fréquent de constater que chaque agence a son expert en santé publique dont le travail n'a aucune cohérence avec celui de ses collègues des autres agences alors qu'ils travaillent tous sur les mêmes

populations cibles. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'investit pour la correction de ce dysfonctionnement⁶⁸.

B. Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel

Pour l'Union européenne, le Sahel est une des régions les plus pauvres du monde, qui est confrontée à la fois à des problèmes d'extrême pauvreté, aux effets du changement climatique, à des crises alimentaires fréquentes, à une croissance rapide de la population, à une gouvernance fragile, à la corruption, à des tensions internes persistantes, au risque d'une radicalisation et d'un extrémisme violent, aux trafics illicites et aux menaces que le terrorisme fait peser sur la sécurité.

Non seulement les problèmes auxquels est confronté le Sahel touchent les populations locales, mais ils ont également de plus en plus de répercussions directes sur les intérêts des citoyens européens. L'UE considère que la pauvreté crée une instabilité propre pouvant provoquer des flux migratoires incontrôlés.

Dans le souci d'aider à relever ces défis et pour son propre intérêt, l'Union européenne s'est dotée d'une stratégie pour la sécurité et le développement du Sahel, s'articulant autour de quatre grands thèmes, à savoir:

- 1) Gouvernance, développement et règlement des conflits:** l'éloignement et l'isolement de cette région sensible et les difficultés auxquelles sont confrontés les pays du Sahel pour offrir aux populations locales une protection, une assistance et des mesures visant à favoriser le développement et des services publics, ainsi que la décentralisation insuffisante du processus décisionnel et la répartition inéquitable des revenus provenant d'activités économiques à forte intensité de capital sont particulièrement problématiques. Le faible niveau d'éducation et la pénurie d'offres d'emploi pour les jeunes contribuent à

⁶⁸ Rapport sur le cadre d'appui du PNUD à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, intitulé « pour un développement humain durable », 2013, www.un.org.

exacerber les tensions et les prédisposent davantage à coopérer avec les groupes terroristes ou à prendre part à des activités criminelles pour des raisons financières ou encore à être radicalisés et recrutés par les mouvements terroristes. La faiblesse de la gouvernance, notamment dans le domaine de la justice, l'exclusion sociale et le niveau de développement toujours insuffisant, auxquels viennent s'ajouter les conflits internes persistants et les rébellions récurrentes dans des régions où règne l'insécurité, rendent les pays du Sahel et leurs populations vulnérables aux activités des groupes extrémistes et des réseaux criminels. Les régions désertiques des pays de la région jouissent traditionnellement d'une autonomie de fait qui empêche les pouvoirs publics d'y exercer pleinement leur contrôle. Par ailleurs, la corruption entrave l'efficacité de la lutte contre les groupes terroristes et gêne le développement d'un secteur de sécurité efficace. La réalisation de projets d'aide au développement est également devenue plus dangereuse.

- 2) **Problèmes de coordination au niveau politique régional:** les menaces qui pèsent sur la sécurité au Sahel - de même que les mesures prises pour y mettre un terme - sont de nature transnationale, mais leur intensité diffère d'un pays à l'autre. Les perceptions, parfois différentes, des États du Sahel et leurs trois voisins du Maghreb (Algérie, Libye et Maroc) concernant les menaces et les solutions qui y sont apportées, ainsi que l'absence d'organisation sous-régionale réunissant l'ensemble des États du Sahel et du Maghreb ont pour effet d'aboutir à des actions unilatérales et mal coordonnées et de compromettre la crédibilité et l'efficacité des initiatives régionales. Au niveau de la communauté internationale (UE comprise), une action cohérente et systématique associant les aspects politiques, de sécurité et de développement est également insuffisante;
- 3) **Sécurité et État de droit:** les capacités opérationnelles et stratégiques des États du Sahel sont insuffisantes dans les domaines plus généraux de la sécurité, du maintien de l'ordre et du système judiciaire (forces armées, police, justice, gestion des frontières, douanes) pour contrôler le territoire, garantir la sécurité humaine, assurer la prévention et l'élimination des diverses menaces qui pèsent sur la sécurité ainsi que l'application des lois (enquêtes, procès, etc.), dans le

respect des droits de l'Homme. Cela se traduit notamment par l'insuffisance des cadres légaux et des capacités de maintien de l'ordre à tous les niveaux, une gestion des frontières inefficace, un déficit de techniques d'investigation et de méthodes modernes de collecte, de transmission et d'échange d'informations, ainsi que des équipements et une infrastructure obsolètes ou inexistantes. Le contrôle exercé par l'État sur les régions désertiques du nord du Mali et du Niger est faible. Les ressources disponibles ne sont pas suffisamment utilisées pour lutter contre le terrorisme et les activités illégales;

- 4) Prévention et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation:** dans la région du Sahel, l'interaction simultanée entre différents facteurs, tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, les besoins économiques insatisfaits et la prédication radicale crée le risque d'un développement de l'extrémisme, y compris le recrutement des jeunes par les groupes radicaux.

Les pays de la région et leurs partenaires européens ont des intérêts mutuels dans l'amélioration de la sécurité et du développement au Sahel. En effet, tout change sauf la géographie. L'Europe est située à 15 km du Sahara, à partir du détroit de Gibraltar et à 300 km des côtes libyennes. Le terrorisme, le trafic de migrants, de drogues, de marchandises, le blanchiment d'argent ... entre les deux côtes de la Méditerranée demeurent des préoccupations partagées en Europe et en Afrique subsaharienne. S'y ajoutent les intérêts économiques et la présence de citoyens et d'entreprises européens dans la région du Sahel.

Les pays de la région et l'UE ont donc clairement, et depuis toujours, un intérêt commun à réduire l'insécurité et à améliorer le développement dans la région du Sahel. Il est primordial de renforcer la gouvernance et la stabilité dans les pays du Sahel en promouvant l'État de droit et les droits de l'Homme, ainsi que le développement socioéconomique, notamment au profit des populations locales vulnérables de ces pays.

Empêcher les attentats terroristes et ceux qu'ils pourraient perpétrer sur le territoire de l'UE, réduire et endiguer le trafic de stupéfiants et toute autre forme

de trafic à destination de l'Europe, mettre en place des échanges commerciaux licites et doter la région de moyens de communication (routes, oléoducs et gazoducs) traversant le Sahel du nord au sud et d'est en ouest, protéger les intérêts économiques existants et enfin jeter les bases nécessaires à des échanges commerciaux et à des investissements de l'UE, sont autant de priorités urgentes. L'amélioration de la sécurité et du développement du Sahel a une incidence directe évidente sur la situation sécuritaire interne de l'UE. Il est dès lors important de garantir et de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les aspects internes et externes de la sécurité de l'UE.

Perspective à 5 à 10 ans: renforcer la stabilité politique, la sécurité, la bonne gouvernance et la cohésion sociale dans les États du Sahel, ainsi que les opportunités économiques et éducatives, créant ainsi les conditions d'un développement durable aux niveaux local et national, afin que la région du Sahel puisse prospérer et ne plus servir de refuge potentiel aux activistes de groupes terroristes et aux réseaux criminels; contribuer, au niveau national, à atténuer les tensions internes, notamment les problèmes posés par l'extrémisme violent qui alimente les mouvements terroristes et autres groupes criminels.

Perspective à 3 ans: améliorer l'accès aux opportunités économiques et éducatives ainsi qu'aux services de base (routes, moyens de subsistance, enseignement, services sociaux) pour les populations vivant dans les zones les plus touchées par l'insécurité, tout en améliorant leurs relations avec leurs États d'origine; réduire le nombre d'attentats et d'enlèvements dans les pays du Sahel, limiter les capacités des groupes extrémistes et des réseaux criminels, améliorer la sécurité dans les zones du Sahel touchées par l'insécurité à mesure que l'administration et les services des États se redéployent avec succès et sont en cohérence avec les principes de bonne gouvernance, et que leurs capacités à lutter contre le terrorisme et les trafics criminels dans la région s'améliorent; soutenir la mise en œuvre d'accords de paix, sensibiliser les élites traditionnelles locales et les former pour qu'elles comprennent mieux la menace que représentent le terrorisme et le crime organisé et puissent y faire face; renforcer la confiance entre les autorités locales et les autorités nationales.

Pour réaliser ces objectifs, l'UE devra activement promouvoir et encourager la responsabilité et l'appropriation africaine, en particulier de l'Union africaine (UA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle devra également savoir placer les priorités au centre de ses préoccupations, établir l'existence d'urgences, faire preuve de pragmatisme, de volonté politique, de souplesse et de capacité de coordination avec d'autres intervenants, notamment la Ligue arabe et l'Union du Maghreb arabe (UMA), ainsi qu'avec d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux ayant des intérêts dans la région, en particulier les Nations Unies, les États-Unis, le Canada, le Japon et les pays du Maghreb (Algérie, Libye et Maroc).

L'UE maintient un dialogue soutenu aux niveaux continental, régional et national en matière de paix et sécurité, de bonne gouvernance et de démocratisation.

Perspectives et défis de la Stratégie de l'UE pour le Sahel :

Le premier succès de cette Stratégie est déjà celui d'exister : c'est la première fois que l'UE se dote d'une réelle « stratégie » à l'égard d'une région du globe. En effet, il a fallu mettre d'accord les 27 États membres à l'époque pour entreprendre une vaste action dans une zone (le Sahel), qui ne figure pas dans les priorités des agendas de politique étrangère de tous les États membres. La Stratégie est si ambitieuse certes qu'elle pourrait avoir pour effet de générer des déceptions si les résultats obtenus ne sont pas en adéquation avec les attentes initiales ou si des engagements ne sont pas visibles rapidement⁶⁹.

Aussi, la mission de formation de l'Union européenne au Mali (European Union Training Mission in Mali -EUTM-), qui s'inscrit dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), a constitué un autre exemple de la capacité de l'UE à réagir rapidement pour la formation des forces armées et de sécurité du Mali. Malgré des difficultés initiales inhérentes à toute réponse

⁶⁹ Bérangère Rouppert, note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org

rapide et coordonnée d'une organisation fonctionnant à 27 États face à une crise, le programme élaboré par les formateurs militaires de la mission EUTM Mali s'est adapté aux besoins à la fois immédiats et de plus long terme des autorités maliennes (formation intensive de quatre bataillons et mission de conseil auprès du ministère malien de la Défense)⁷⁰.

Cependant, un certain déphasage entre les demandes émises d'une part et les propositions faites d'autre part a existé un moment entre l'Union européenne et les pays du Sahel. Par exemple, au Gouvernement du Niger qui réclamait des équipements, l'UE proposait une formation des juges. Même si ces deux actions sont indispensables et complémentaires, leur temporalité respective n'est pas perçue de la même façon selon les acteurs : les moyens et programmes des uns et des autres s'adressent d'une part à un défi immédiat (menace à la sécurité de l'État) et, d'autre part, à un défi de plus long terme concernant une cause structurelle d'un État de droit défaillant⁷¹.

Il y a lieu également de relever la réticence de l'Union européenne à utiliser les ressources financières du développement pour des activités sécuritaires, autrement dit à utiliser les fonds du FED pour la lutte contre la diffusion de l'idéologie islamiste radicale.

En effet, les partenaires au sein de l'UE sont nombreux à invoquer les lignes directrices du Comité de l'aide au développement de l'OCDE pour justifier la séparation du financement des actions de développement et des actions dans le domaine de la sécurité. Pourtant, selon un document de 2003 sur la prévention du terrorisme, l'OCDE estime que la coopération pour le développement a un rôle important à jouer pour priver le terrorisme de soutien populaire.

Ainsi, consciente de la nécessité de la sécurité pour créer les conditions du développement, l'Union européenne a finalement opté pour une action indirecte

⁷⁰ Bérangère Rouppert, note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org

⁷¹ Bérangère Rouppert, note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org

et une action directe pour lutter contre l'extrémisme violent dans le cadre du Quatrième pilier du 11^e FED. L'approche indirecte consiste à renforcer les programmes de développement orientés sur la promotion des droits de la femme et de l'égalité entre les sexes. Au Niger, par exemple, des lignes thématiques spécifiques dédiées aux droits de l'homme ou aux droits de la femme permettent indirectement de promouvoir le dialogue et la tolérance, tout en mettant sur l'accent sur les activités génératrices de revenus, les activités culturelles et celles qui améliorent le quotidien des populations⁷².

Par ailleurs, pour agir plus directement contre l'extrémisme violent, l'Union européenne et ses partenaires du Sahel ont choisi des programmes radiophoniques, car la radio est non seulement l'outil de diffusion le plus répandu dans la région mais aussi, parce qu'elle est peu contrôlée et plus accessible aux porteurs de messages violents. L'UE apporte son soutien à l'amélioration de la qualité des programmes et de l'analyse de l'information et à la transformation des radios en relais de paix, de tolérance et de vivre ensemble. Par exemple, l'action conjointe de l'Union des radios et télévisions libres du Mali, de l'UE et de la Fondation Hironnelle a donné naissance fin août 2013 au Studio Tamani, une station de radio installée à Bamako au Mali, qui diffuse ses bulletins d'informations en français, bambara, sonrhaï, tamasheq et peulh⁷³.

Comme la stratégie intégrée des Nations Unies, la stratégie de l'Union européenne est confrontée au défi de la coordination. Ainsi après un début difficile, les partenaires finissent par établir un cadre logique des activités pour savoir qui fait quoi et quand. L'objectif est d'éviter les doublons mais aussi de se diviser les tâches. Par exemple, au Mali, si les Nations Unies gardent la responsabilité générale de la réforme du secteur de sécurité, l'UE concentre davantage ses activités de soutien et de formation aux forces armées, à la Garde

⁷² Bérangère Rouppert, note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org

⁷³ Bérangère Rouppert, note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org

nationale, à la gendarmerie et aux forces de police tandis que la MINUSMA se charge de la réforme de la justice⁷⁴.

L'UE entretient des relations de coopération avec les institutions démocratiques légitimes des pays du Sahel. Cependant, elle est confrontée à la faiblesse de la capacité d'absorption de l'aide par les structures de ces pays. C'est pourquoi, les pays concernés ne cessent de demander à l'UE d'appliquer les dérogations existantes aux procédures normales pour les pays se trouvant dans des situations de fragilité.

Par ailleurs, l'insécurité permanente qui règne dans les régions bénéficiaires constitue un frein à la réalisation des projets de développement dont les financements sont acquis. C'est le cas par exemple du projet de construction de la route Gomacoura – Tombouctou au Mali, dont les chantiers sont arrêtés depuis 2012 à cause des risques sécuritaires pour le personnel et le matériel de construction des entreprises.

En plus, les ressources déjà affectées ou prévues pour le financement des objectifs de la présente Stratégie sont de l'ordre de 650 millions d'euros (dont 450 millions d'euros environ dans les pays du Sahel et approximativement 200 millions d'euros dans les pays du Maghreb)⁷⁵.

Enfin, au niveau européen, la nomination en mars 2013 de Michel Reyverand de Menthon comme Représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour le Sahel constitue d'abord un signal du volontarisme et de l'engagement renouvelé de l'UE en faveur des pays de la région, Il est ensuite un appel pour davantage de consultations, concertations, coopérations et coordinations permanentes avec les États et les Organisations internationales partenaires, en vue d'éviter les doublons et rendre l'aide la plus efficiente possible. Il s'agit enfin d'un rôle

⁷⁴ Bérangère Rouppert, note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org

⁷⁵ Bérangère Rouppert, note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org

éminemment politique qui garantit la représentation et la visibilité de l'UE parmi l'ensemble des acteurs présents dans la zone.

Conclusion

Le Sahel est secoué, depuis les cinquante dernières années, par des épisodes récurrents de violence : contrôle des frontières, mouvements sécessionnistes ou extrémistes, renversements de régimes.

Cependant, jamais l'intensité des violences n'a été aussi grande qu'actuellement. La présence de divers mouvements terroristes, la poursuite des trafics en tous genres, sur fond de crises internes aux États membres, de mauvaise gouvernance et de mal développement dans ce vaste espace constituent une menace réelle pour la stabilité de l'ensemble des pays de la région sahélo-saharienne, voire au-delà. Désormais, les foyers de tension ne sont plus fixes mais mobiles. Aucun pays, fut-il puissant, n'est à l'abri. Et aucun pays pris individuellement ne peut faire face à ces défis. Si la plupart des crises antérieures survenues autour du Sahara et du Sahel étaient géographiquement localisées, les conflits actuels possèdent une dimension transfrontalière, qui rend leur règlement plus dépendant des solutions régionales.

La création du G5 Sahel est à cet égard un début de réponse significatif, en ce qu'elle marque la volonté des dirigeants de ses cinq pays membres de mutualiser leurs efforts dans la lutte contre ces menaces communes. L'organisation est le cadre de coopération entre les pays concernés et entre eux et leurs partenaires. Dans cette perspective, elle a déjà réalisé quelques progrès.

Cependant, le G5 Sahel doit encore et surtout relever des défis multiples et complexes, qui jalonnent son cheminement vers une stabilité et un développement durables. Le contexte d'insécurité ambiant dans la région, du fait l'absence d'État en Libye, la présence d'organisations terroristes (AQMI,

Organisation de l'État islamique, Boko Haram, Ançar Eddine, MUJAO ...), les crises internes persistantes, la pauvreté des populations, la mauvaise gouvernance demeurent les défis majeurs pour les pays de la région.

Face à ces défis, l'action militaire est certes nécessaire contre les menaces imminentes et les attaques récurrentes des groupes terroristes, mais son efficacité est de portée limitée pour restaurer une stabilité durable dans les pays concernés et dans la région. Car les groupes extrémistes ont pris racine au sein de la population locale et l'usage de la force engendre généralement le cycle infernal de la violence et alimente l'esprit de vengeance. C'est pourquoi, parallèlement à la réponse sécuritaire, les dirigeants des pays de la région et leurs partenaires doivent se convaincre de la nécessité d'un traitement politique et social des problématiques de la région, en faisant appel aux valeurs et aux ressorts des sociétés qui composent le Sahel, y compris, si besoin est, le dialogue avec les groupes modérés, en vue d'affaiblir progressivement les tendances extrémistes.

À cet égard, l'exemple de l'Algérie est fort intéressant : après une dizaine d'années de réponse essentiellement militaire aux groupes islamistes dans les années 2000, ce pays a fini par négocier la paix avec les modérés de ces groupes, avant d'adopter une loi d'amnistie et un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Cette approche a ainsi permis de mettre fin à cette guerre particulièrement meurtrière, même si quelques mouvements radicaux continuent d'être actifs dans le pays et dans la région.

Par ailleurs, les pays de la région doivent accorder une attention soutenue à la problématique du financement des activités terroristes. Les revenus des trafics illicites dans le Sahel se comptent en milliards de dollars. D'après les Nations Unies, le trafic de cocaïne seul dans le Sahel a généré 900 millions de dollars de revenus entre 2013 et 2014. De même, le paiement de rançon pour la libération des otages, les trafics de bétail, de cigarettes, de carburant, ainsi que les financements venant des pays du Golfe constituent les principales sources de financement des groupes terroristes au Sahel. Il est donc d'une importance primordiale d'arriver à tarir ces sources de financement pour anéantir les

capacités de recrutement et d'achat de matériels de guerre de ces mouvements terroristes. Cette préoccupation essentielle est l'objet du lancement d'un Plan de lutte contre les financements illicites, lors des dernières Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, dont les travaux ont pris fin, le 27 mai 2016, à Lusaka en Zambie.

Aussi, compte tenu du fait que l'action strictement militaire ne règlera pas durablement les problèmes de fond et les causes des crises de la région du Sahel, les réponses efficaces et durables à ces problématiques doivent être recherchées en amont. Il s'agit pour les pays du Sahel et leurs partenaires de privilégier une politique de coopération qui vise à améliorer les conditions de vie des populations, la gouvernance, l'emploi notamment des jeunes et à renforcer les droits de l'homme. Les projets de compagnie aérienne, de ligne de chemins de fer, d'infrastructures routières, de création d'activités génératrices de revenus ... devraient bénéficier de l'appui des partenaires techniques et financiers des États membres du G5 Sahel. Il y a urgence également à agir pour permettre aux populations de la région de bénéficier des dividendes des initiatives de paix et de développement au Sahel et au Sahara, y compris le volet humanitaire.

Dans le même ordre d'idée, les dirigeants du Sahel doivent adopter et mettre en œuvre une véritable politique de promotion d'un islam modéré et tolérant, comme alternative à l'idéologie radicale prônée par les organisations terroristes. Le Maroc dispose d'une expérience reconnue dans ce domaine et certains pays de la région comme le Mali bénéficient d'un programme de coopération en matière de formation des imams.

De manière plus générale, l'éducation familiale et scolaire constitue un pilier extrêmement important dans la recherche de solutions durables au terrorisme, à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

En outre, la nature régionale et internationale des menaces implique une coopération plus inclusive des autres pays de la Bande sahélo-saharienne. Il faut espérer que la création du G5 Sahel constituerait une première étape de cette

coopération régionale renforcée, appelée à s'étendre vers les autres États de la région du Sahara et du Sahel, notamment les trois puissances économiques et militaires de la région, à savoir l'Algérie, la Libye et le Maroc. Il s'agit là d'une condition essentielle à la réalisation de la stabilité durable dans la région.

Par ailleurs, les défis africains sont aussi des défis pour les pays européens. L'action de la France à cet égard est particulièrement reconnue et appréciée en Afrique et spécifiquement dans la région du Sahel. La France est en première ligne de l'effort international de soutien aux capacités africaines en matière de paix et de sécurité. C'est le sens de l'opération *Barkhane*, chargée d'appuyer les forces des partenaires africains dans leurs opérations conjointes contre les groupes qui les menacent. C'est aussi le sens du soutien international que la France fournit à titre bilatéral ou en commun avec d'autres partenaires à la force multinationale mixte qui lutte contre Boko Haram. C'est enfin le sens des opérations européennes suscitées et soutenues par la France au Mali, en République centrafricaine, en Somalie, pour former des contingents africains. La France soutient également l'Union européenne dans l'appui au concept de la Force africaine en attente. C'est en reconnaissance de ces efforts que le Président Français François Hollande a été le seul Chef d'État occidental invité au Sommet international contre la menace de l'organisation terroriste Boko Haram, tenu le 14 mai 2016 à Abuja au Nigéria.

Cependant, la France devra éviter de s'inscrire dans les opérations militaires longues sur le continent, car l'expérience a toujours montré que ces opérations de longue durée, même bien accueillies au départ, finissent toujours par être rejetées par les populations. Dans le même esprit, la France gagnerait à ne pas être perçue comme le gendarme du continent. Ainsi, si elle doit absolument intervenir militairement pour protéger les populations civiles, la France ne devra s'engager qu'à la demande des pays concernés, des organisations régionales et sous mandat des Nations Unies. De même, « la France ne doit plus intervenir seule, ni même se trouver en première ligne⁷⁶ ».

⁷⁶ Jean-Marc Simon, *Secrets d'Afrique, le témoignage d'un ambassadeur*, 2016, p. 129.

Quant à l'Europe, sa sécurité implique également la sécurité et la stabilité dans son voisinage immédiat. L'Europe est située à seulement 15 km du Sahara (Déroit de Gibraltar) et à 300 km des côtes libyennes. Elle ne peut donc être insensible aux défis sécuritaires dans son flanc sud. C'est pourquoi, l'Union européenne devrait poursuivre et intensifier ses efforts en matière de réforme du secteur de la sécurité et de renforcement des capacités des forces africaines (équipements, logistique ...) pour aider à assurer la sécurité collective des citoyens africains et européens. Elle devrait également intensifier ses efforts en matière de développement dans la région. Une attention particulière devrait être accordée aux questions migratoires, qui se sont imposées ces dernières années aux Etats africains et à leurs partenaires européens comme un enjeu majeur sur lequel il y a lieu de travailler étroitement ensemble.

Enfin, il convient de souligner l'importance de l'appropriation nationale et régionale de la multitude de stratégies pour le Sahel. En effet, les nombreuses stratégies pour la région ne pourront contribuer efficacement à la stabilité des États et à l'amélioration des conditions de vie des populations que si elles font l'objet d'une appropriation de la part des bénéficiaires, tant aux niveaux national que régional. Cette appropriation est d'autant plus nécessaire que la mise en œuvre desdites stratégies engendre des réformes structurelles, notamment dans le domaine de la gouvernance, auxquelles seuls les États de la région peuvent légitimement et souverainement procéder, avec l'appui des partenaires. D'où la nécessité de coordonner les stratégies existantes ou à venir.

À cet égard, face à la multiplication des initiatives et des interlocuteurs pour le Sahel et au risque subséquent de dispersion des efforts et des ressources, les Nations Unies ont un rôle central dans la coordination de ces stratégies, compte tenu de leur capacité de rassemblement, de leur expertise dans le domaine de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience, ainsi que de leur capacité à mobiliser les volontés politiques et les ressources dans le monde.

Annexe : Carte du G5 Sahel



(source : Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org)

Annexe 2 : Bibliographie

Livres :

- Jean-Pierre Bat, «le syndrome Foccart, la politique française en Afrique de 1959 à nos jours», éditions Gallimard, 2012
- Jean-François Bayart, «l'Etat en Afrique, la politique du ventre, la politique du ventre», Éditions Fayard
- Antoine GLASER, « Arrogant comme un Français en Afrique », Éditions Fayard 2016
- Jean-Marc SIMON, « Secrets d'Afrique, le témoignage d'un ambassadeur », Éditions cherche midi, 2016
- « La guerre au Mali : comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre », sous la direction de Michel GALY, Éditions la Découverte, Paris, 2013.
- Patrick Pesnot, « les dessous de la Françafrique », nouveau monde éditions
- général Bernard Barrera, « Opération Serval, Notes de guerre, Mali 2013 », Éditions du Seuil, mai 2015
- Cahier du Centre d'Etudes et de Recherche de l'Ecole Militaire – CEREM n° 13, intitulé « la sécurité du Sahara et du Sahel », décembre 2009

- Cahiers de l’Afrique de l’Ouest, Conflits liés aux ressources et terrorismes : deux facettes de l’insécurité, OCDE

Revue/Publications/Articles scientifiques :

- Diplomatie, Affaires internationales et relations internationales, Hors-série 16, intitulé : Conflits, paix et sécurité en Afrique, novembre – décembre 2015
- Bérandère Rouppert, note d’analyse, Groupe de recherche et d’information sur la paix et la sécurité (GRIP), 14 avril 2014, www.grip.org
- Pierre-Alain Clément, Coordonnateur, Observatoire sur le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, UQAM, en études stratégiques et diplomatiques www.dandurand.uqam.ca.
- Professor Tony Chafer, French Studies, Nottingham University, London University, Université de Nantes, West African Peace and Security network, “ the French military in Africa: successes, challenges ahead? ” www.westafricasecuritynetwork.org
- Alain Antil, « Trafic de cocaïne au Sahel », *Études* 2012/10 (Tome 417), p. 307-316. DOI 10.3917/polaf.130.0047
- Vincent Bonneau, Julien Brachet, « Les « crises sahéliennes » entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine* 2013/2 (N° 130), p. 5-22. DOI 10.3917/polaf.130.0005
- Daouda Gary-Toukara, « La gestion des migrations de retour, un paramètre négligé de la grille d'analyse de la crise malienne », *Politique africaine* 2013/2 (N° 130), p. 47-68.
- Barbara M. Cooper, Raphaël Botiveau, « De quoi la crise démographique au Sahel est-elle le nom ? », *Politique africaine* 2013/2 (N° 130), p. 69-88 DOI 10.3917/polaf.130.0069
- Julien Serre, « Aide au développement et lutte contre le terrorisme », *Politique étrangère* 2012/4 (Hiver), p. 891-904. DOI 10.3917/pe.124.0891
- Georges-Marie Chenu, « Le Mali entre l'ONU et l'Europe », *Commentaire* 2013/3 (Numéro 143), p. 509-514 DOI 10.3917/comm.143.0509

- Cadre d'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, intitulé « pour un développement humain durable et inclusif »
- Stratégie de l'Union européenne pour le Sahel ;
- Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel S/2013/354
- Site des Nations Unies, www.un.org
- Site de l'Union européenne, www.ec.europa.eu
- Site du Secrétariat permanent du G5 Sahel, www.g5sahel.org